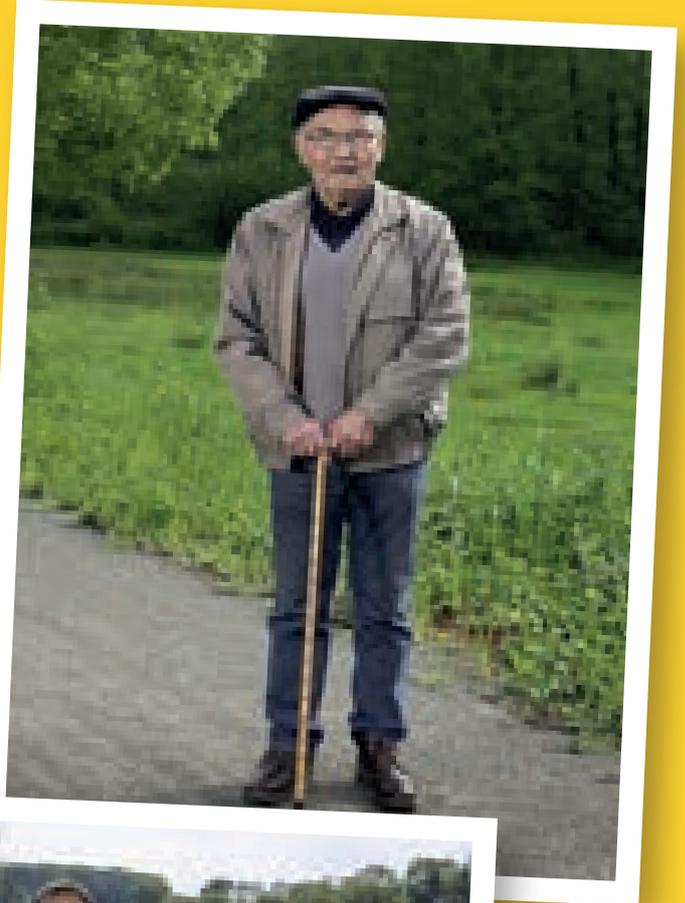




MONTREUILLAIS

Bulletin d'informations municipales et locales





SOMMAIRE

- **EDITORIAL**
.....p. 3
- **VIE MUNICIPALE**
.....p. 4 à 19
- **INFOS LOCALES**
.....p. 20 à 24
- **ETAT CIVIL**
.....p. 24
- **ECOLE**
.....p. 25
- **TRIBUNE DES ASSOCIATIONS**
.....p. 26 à 38
- **LES BONNES CAUSES**
.....p. 39

Secrétariat de Mairie

Heures d'ouverture au public :

Lundi, Mardi, Mercredi :
de 9h à 12h

Jeudi :
de 14h à 18h30

Vendredi :
de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Samedi : de 10h à 12h
(permanence d'un(e) adjoint(e))

Tél. 02.99.75.14.07

Courriel :

mairie@montreuilsousperouse.fr

Site : www.montreuilsousperouse.fr

Permanences en Mairie :

Le Maire reçoit sur rendez-vous

Pour notre rendez-vous annuel que constitue l'éditorial du Montreuillais, je vous propose d'aborder 3 sujets d'actualité.

La crise énergétique que nous vivons depuis maintenant une bonne année, et qui risque de durer dans le temps, est liée à des phénomènes nationaux et internationaux que nous ne savons pas maîtriser. La flambée des prix de l'énergie a des répercussions à tous les niveaux : particuliers, artisans, commerçants, industriels, collectivités... Faisant suite à l'épidémie de COVID, elle risque de fragiliser encore plus les particuliers et les entreprises en difficulté et d'impacter fortement, une nouvelle fois, les finances de l'Etat.

Pour les collectivités, les conséquences financières risquent d'être insurmontables si nous ne mettons pas en œuvre des actions concrètes pour réduire nos consommations.

Outre la demande auprès des services de l'Etat de mise en place d'un bouclier tarifaire, nous avons listé pour chaque bâtiment communal les mesures à prendre pour réduire nos consommations.

Pour ce qui concerne l'éclairage public, hormis quelques adaptations mineures et pour ne pas compromettre la sécurité dans nos zones urbaines, il nous semble difficile de réduire les plages horaires actuelles de fonctionnement.

Mais la maîtrise des consommations passe aussi par l'attitude de chaque utilisateur de nos salles municipales. Je compte donc sur l'engagement de tous pour gagner ce défi de la réduction indispensable de nos consommations énergétiques et, ce faisant, de réduire notre facture et aussi notre empreinte carbone.

Autre sujet d'inquiétude, l'eau.

Nous avons vécu cet été une période caniculaire sans précédent,

entraînant des températures records, parfois difficilement supportables. Et peut-être encore plus grave, depuis l'hiver dernier, nous subissons un déficit pluviométrique important. A tel point qu'au moment où j'écris ces lignes et ce, malgré quelques épisodes pluvieux marqués en octobre-novembre, nous n'avons toujours pas retrouvé le niveau d'eau normal de nos barrages.

Il va falloir que l'hiver soit très pluvieux pour reconstituer les réserves d'eau superficielles et souterraines. Et c'est notre plus grande inquiétude, car autrement, les mesures de restrictions d'eau seront encore plus sévères l'été prochain et pourraient aller jusqu'à des coupures d'alimentation.

Nous savons que les phénomènes climatiques et hydriques que nous jugeons exceptionnels aujourd'hui vont malheureusement devenir la norme à cause du réchauffement climatique. Et nous savons que l'accès à l'eau potable risque de devenir un facteur limitant pour le développement démographique et économique.

Il est donc de notre devoir à tous de tout mettre en œuvre pour protéger et économiser ce bien précieux qu'est l'eau potable.

Enfin, et pour terminer sur une note d'optimisme, la réouverture de notre bar-restaurant.

Après un fonctionnement plutôt chaotique sur la dernière période, les précédents gérants ont été contraints de cesser leur activité en avril dernier.

Le Tribunal de Commerce n'ayant pas trouvé de repreneur, la liquidation judiciaire a été prononcée et une vente aux

enchères publiques du matériel s'est déroulée le 18 juillet.

Après enlèvement du matériel par les acquéreurs, il nous est apparu nécessaire de procéder à une rénovation et remise aux normes des cuisines, du bar et de la petite salle de restauration et de rééquiper en matériel neuf les cuisines (voir l'article en page intérieure).

Les travaux sont en cours et avancent à un bon rythme nous laissant espérer une réouverture en début d'année 2023.

Et, bonne nouvelle, après quatre candidatures à la reprise qui n'ont pas abouti, Madame Liza Loistron s'est portée candidate à la gérance pour reprendre l'activité bar et restauration et offrir de nouveaux services que vous découvrirez prochainement.

Nous connaissons votre attente pressante et forte de pouvoir retrouver ce lieu de convivialité qui participe au dynamisme de notre commune.

Liza Loistron est motivée et je ne doute pas que nous aurons à cœur de lui réserver le meilleur accueil possible pour la réussite de cette reprise de notre unique commerce de centre-bourg.

Louis MÉNAGER, Maire

L'Équipe Municipale vous souhaite une belle et heureuse année et vous convie à la cérémonie des vœux qui se déroulera le dimanche 22 janvier à 11 heures à l'Espace Albert Sauvée.

Deux nouveaux agents aux services techniques

Thibault Niez a rejoint l'équipe technique en mai. Ses connaissances et expériences en aménagement paysager renforcent l'expertise « espaces verts » du service. Toutefois, l'organisation de la structure nécessite une polyvalence afin de réaliser l'essentiel des interventions techniques de la commune au niveau des équipements, de la voirie, des espaces verts, des bâtiments...

Catherine Tintiller a également intégré le service en tant qu'agent d'entretien contractuel, en remplacement de Martine Crosnier, indisponible pour raison de santé.



Création de postes

Deux agents, actuellement en poste au grade d'adjoint principal de 2^{ème} classe (technique pour l'un, administratif pour l'autre), remplissent les conditions individuelles pour bénéficier d'un avancement de grade en tant qu'adjoint principal de 1^{ère} classe. Le Conseil Municipal décide donc de créer 2 postes d'adjoints principaux de 1^{ère} classe (un technique, un administratif) à compter du 2 juin 2022 et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Annualisation du temps de travail des agents à 1607 heures

Suite à la loi du 6 août 2019 relative à la transformation de la fonction publique précisant l'exigence de conformité aux 1607 heures annuelles (soit 35 heures hebdomadaires), les dispositions requises sont en vigueur pour l'ensemble du personnel communal depuis 2019 et sont officialisées par délibération à compter du 1^{er} janvier 2022.

Réforme des règles de publicité

Dans le cadre de la réforme de la publicité des actes des collectivités, applicable à compter du 1^{er} juillet 2022, le Conseil Municipal décide d'adopter la publicité des actes de la commune sous forme électronique sur le site de la commune : www.montreuilsousperouse.fr



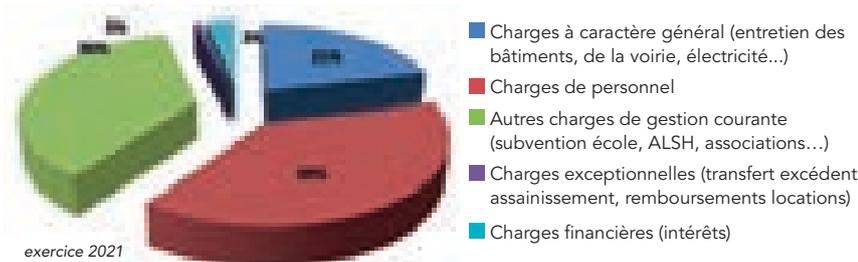
Comptes Administratifs 2021 - Commune



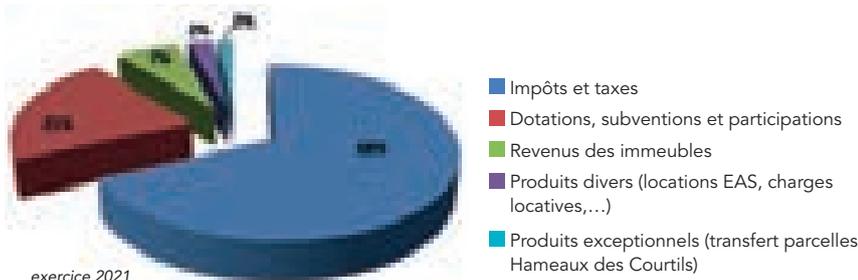
Lors du Conseil Municipal du 1^{er} avril 2022, les comptes administratifs 2021 et les budgets primitifs 2022 de la commune ont été approuvés.

Section de fonctionnement

Dépenses de la section de fonctionnement : 658 529 €



Recettes de la section de fonctionnement : 836 150 €



Section d'investissement

Réhabilitation de la salle des sports	7 087 €
PLU	21 990 €
Matériels et mobiliers	4 479 €
Voiries	25 008 €
Effacement réseaux	43 708 €

Subventions 2022

Le Conseil Municipal, après avoir examiné l'ensemble des demandes reçues des différentes associations et après délibération, décide la répartition suivante :

Olympic Montreuil-Landavran	3 000 €
Club de l'Amitié	1 200 €
U.N.C. Soldats de France	500 €
Animation Bibliothèque	600 €
Montreuil Soutient son Patrimoine	500 €

A.D.M.R.	350 €
CCAS de Vitry	250 €
Restaurant du cœur	110 €
Solidarité Vitrienne EPISOL	110 €
ADSPV – Bistrot mémoire	45 €

- Lycée Le Taillandier Fougères (54€/élève)	108 €
---------------------------------------------	-------

Subventions 2023

Le Conseil Municipal a décidé qu'il est de la responsabilité des associations de faire les démarches pour solliciter une subvention à la collectivité. Le dossier de demande est disponible dans la rubrique « actualités » du site internet de la commune www.montreuilsousperouse.fr. Les dossiers complets doivent être retournés en Mairie pour le 1^{er} février 2023. Toute demande déposée au-delà de cette date ou incomplète ne sera pas étudiée.

Taux d'imposition 2022

Les taux des taxes communales foncières n'ont subi aucune augmentation depuis 2001, soit depuis 21 ans. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des votants (vote à main levée) d'appliquer les taux suivants :

	2021	2022
Taxe foncière bâti	33,66 %	35,34 %
Taxe foncière non bâti	33,49 %	35,16 %

Ouverture d'une ligne de trésorerie

Pour apporter de la souplesse dans la gestion de la trésorerie, le Conseil Municipal accepte la proposition d'ouverture d'une ligne de trésorerie du Crédit Agricole dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Montant : 100 000 Euros
 Durée : 1 an
 Taux variable : 1,055 %
 Frais de dossier : 0,10%
 Commission
 d'engagement : 0,10%

Acquisition d'une fourgonnette



Afin de ménager le camion-benne diesel, le Conseil Municipal décide de l'acquisition d'un second véhicule. Le choix s'est porté sur un Renault

KANGOO ZE électrique d'occasion, mieux adapté aux déplacements quotidiens dans la commune.

L'achat du véhicule a été réalisé auprès du garage Beaugendre Béasse à Vitré pour un montant de 23 394,36 € TTC avec 16 000 km au compteur et une 1^{ère} mise en circulation en juin 2020. Les options suivantes sont incluses dans le prix : kit bois intérieur, attelage, batterie et logo adhésif de la commune (Patricia Templon ne participe ni au débat ni au vote).

Mise en place d'un distributeur à pains

Afin de développer les services de proximité à la population et de répondre à une demande identifiée, le Conseil Municipal décide de mettre en place un distributeur de pains et viennoiseries et ainsi de s'engager pendant 12 mois avec la société CDA Service située à Louvigné-de-Bais pour la location d'un distributeur à pains et avec M. et Mme Cousin, boulangers à Saint M'Hervé qui l'alimenteront quotidiennement.

La convention de la société CDA Service stipule une location à hauteur de 360 € HT par mois, frais partagés par moitié entre la commune et M. et Mme Cousin soit 180 € HT chacun et un 1^{er} loyer de 360 € HT en guise



de dépôt de garantie à la charge de la commune.

Compte tenu du bilan positif de ce nouveau service, le Conseil Municipal prévoit l'achat du distributeur, qui sera inclus dans le budget de réhabilitation du dernier commerce.



De nouvelles chaises à l'Espace Albert Sauvée

Le Conseil Municipal décide de l'achat de deux cents chaises pour l'Espace Albert Sauvée, pour un montant de 5 754 € HT.

Acquisition matériel informatique



La mise en place du guichet numérique des autorisations d'urbanisme a nécessité l'acquisition d'un poste informatique dédié. Par ailleurs, il a été décidé :

- le remplacement du poste informatique de la bibliothèque devenu insuffisamment performant,
- l'équipement du poste de secrétariat de mairie d'un double écran pour une plus grande facilité de travail,
- le remplacement du copieur en fin de vie,
- l'acquisition d'un logiciel de gestion de cimetière. Ce nouvel outil facilitera l'accès aux informations des emplacements et la visualisation directe sur le plan, l'édition d'actes, le suivi du renouvellement des concessions, la gestion des concessionnaires et des ayant-droit...

L'ensemble des investissements s'élève à 6 066,75 € HT.

GRDF, redevance occupation du domaine public pour l'année 2022

Des ouvrages de distribution de gaz naturel occupant le domaine public, la commune perçoit à ce titre des redevances pour un montant de 155 €.

Départ à la retraite

Cadeaux aux agents



Dans le cadre du départ à la retraite de trois agents municipaux en 2020 et 2021, Anne-Marie Jeuland, Thierry Franger et Michaël Pihourd, la collectivité a témoigné sa reconnaissance pour leurs années de services en leur offrant des chèques cadeaux « Club Co » d'une valeur de 100 € chacun à valoir dans les commerces du Pays de Vitré.



Travaux Elagage

L'entreprise Bretagne Paysage Elagage a procédé à l'élagage d'un eucalyptus et d'un sapin de grande hauteur pour un montant de 800 euros.

SECURITE
ACCESSIBILITE

Nomination d'un correspondant « incendie et secours »

Dans le cadre de la loi Matras, les correspondants « incendie et secours » doivent être désignés dans chaque Conseil Municipal où il n'est pas désigné un adjoint au maire ou un conseiller municipal chargé des questions de sécurité civile en application de l'article L. 731-3 du code de la sécurité intérieure. Ainsi le Conseil Municipal désigne Mme Patricia TEMPLON, correspondante « incendie et secours ».

Formation aux gestes qui sauvent



Le Conseil Municipal a proposé à l'ensemble des associations de la commune et aux agents de la collectivité une formation « premiers secours et incendie ». Après un apport théorique sur les fondamentaux des premiers secours et de la sécurité incendie, les participants ont pu pratiquer l'extinction d'un feu grâce à la manipulation d'extincteur.

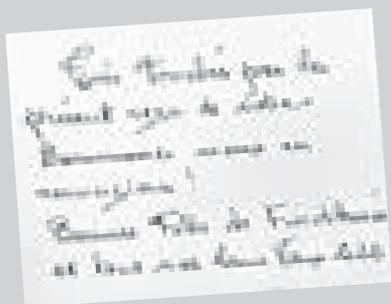
A l'initiative de la Municipalité, l'Association des Secouristes du Pays d'Argentré a proposé une formation aux Premiers

Secours ouverte à tous les 5 et 19 novembre. Cette formation a permis d'apprendre des gestes simples au travers de mise en situation : comment prévenir les secours, protéger une victime, quels gestes effectuer en attendant les secours.



Colis offert à l'occasion des fêtes de fin d'année

Pour la seconde année, la commune offre à tous les habitants de 80 ans et plus quelques friandises à l'occasion des fêtes de fin d'année. L'occasion pour la commission sociale d'aller à la rencontre des aînés de la commune. Des rencontres riches en partage et souvenirs.



Délégation de pouvoirs en matière d'action sociale

Le Conseil Municipal accorde la délégation de pouvoirs au Maire en matière d'action sociale, lui permettant ainsi d'attribuer des prestations d'aide sociale facultatives, à savoir des aides financières, des secours d'urgence à hauteur de 70 € maximum et des prêts remboursables à hauteur de 500 € maximum avec échéancier de mensualités définies.



Dématérialisation des demandes d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, que vous soyez particulier ou professionnel de la construction, vous pouvez déposer votre demande d'urbanisme de manière dématérialisée depuis le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

Ce service est gratuit et permet de déposer à tout moment et à distance toutes demandes d'urbanisme : Permis de Construire (PC), Déclaration de travaux (DP), Permis

d'Aménager (PA), Permis de Démolir (PD) et Certificat d'Urbanisme (CU).

Ce service est disponible à partir de la home page du site de la commune <https://www.montreuilsousperouse.fr/sur> (onglet demande d'urbanisme). Vous serez guidés dans votre démarche, la liste des documents à joindre vous sera précisée.

Ce nouvel outil rentre dans le cadre de la simplification des démarches et la dématérialisation des supports.

Vente parcelle allée des Coudriers

Une famille domiciliée allée des Coudriers souhaite acquérir les parcelles cadastrées AB 248, AB 253, AB 260 et AB 262 pour une surface totale de 64 m², qui constituaient précédemment la placette de retournement de l'allée intégrée à leur cour. Ces parcelles sont situées

hors lotissement et n'ont fait l'objet d'aucun travaux dans le cadre de l'aménagement du lotissement « Le Clos des Chênes ». Le Conseil Municipal propose de fixer le prix de vente à 40 € le m². Les frais notariés et de bornage seront à la charge des acquéreurs.

Déclassement d'un chemin à la Cordonnais

Lors du remembrement, une partie de la voie communale n° 1 avait été déviée à tort à la place d'un virage au lieu-dit « La Cordonnais ». D'une surface cadastrale de 1387 m², le Conseil Municipal décide de la

remettre en culture. Dans la mesure où le déclassement de cette emprise n'affecte pas la circulation ou la desserte du secteur, il n'est pas subordonné à l'organisation d'une enquête publique.

Demande d'achat d'une partie de la parcelle communale ZE 75

Considérant l'obligation faite aux collectivités territoriales de préserver la destination des terres agricoles, naturelles et forestières, le Conseil

Municipal décide de ne pas accepter la demande formulée pour l'acquisition d'une partie de la parcelle communale cadastrée ZE 75.

Les Hameaux du Courtil

tranche 2



Le suivi financier de la tranche 1 du lotissement Les Hameaux du Courtil et le récapitulatif des coûts prévisionnels de création de la 2^{ème} tranche permettent de définir un prix de revient au plus juste.

Les lots 14, 15, 16, 17, 18 et 19 nécessitent quelques surcoûts pour

la construction des logements du fait de leur topographie et les lots 8, 9 et 13 étant les mieux situés, Le Conseil Municipal décide de définir le prix au m² de la tranche 2 de la façon suivante :

- Lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 10, 11 et 12 au tarif de 115 € TTC le m²
- Lots 8, 9 et 13 au tarif de 125 € TTC le m²
- Lots 14, 15, 16, 17, 18 et 19 au tarif de 85 € TTC le m²

Le Conseil Municipal décide également de revoir le prix du lot 9 de la tranche 1 et de le fixer à 85 € TTC le m².

Le Clos des Chênes

A ce jour, deux lots (483 et 444 m²) demeurent disponibles sur le lotissement « le Clos des Chênes » au tarif de 91 € TTC le m².



Espace vert situé en Zone Artisanale de Gérard

Dans le cadre de l'acquisition d'un bâtiment artisanal situé sur la ZA de Gérard 2, la SCI 2 Montreuil, qui envisage des travaux d'agrandissement, demande à la commune de faire l'acquisition d'un délaissé d'espace vert d'une superficie de 473 m². Une même demande relative à un espace de 25 m² est formulée par la SCI Macantache, dans le cadre d'une acquisition d'un terrain vendu par Vitré Communauté.

Compte tenu de l'inutilité de cette emprise foncière, le Conseil Municipal décide son déclassement afin de la sortir du domaine public communal et fixe le prix de vente de 15 € le m² non soumis à TVA. Les frais de notaire seront à la charge des acquéreurs.

Le déclassement de cette emprise n'affectant pas la circulation ou la desserte du secteur, il n'est pas subordonné à l'organisation d'une enquête publique.

LOTISSEMENT COMMUNAL
LES HAMEAUX DU COURTIL 2

L'AMBIANCE L'ÉQUIPEMENT L'ÉCART

UN ÉCART DE VÉLOCITÉ
ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE
ACCÈS EN VOITURE
ÉQUIPEMENT SPORTIF
DE TRANSPORTS EN COMMUN ET ASSOCIÉS

mairie@montreuil-sous-perouse.fr



La cessation d'activité du Bar-Restaurant « La Pérouse » en avril 2022 a impacté le budget de la commune à hauteur de 10 922 € correspondant à des loyers impayés.

Par ailleurs, le Conseil Municipal a pris la décision d'être propriétaire du fonds de commerce et de rééquiper à neuf la cuisine (le matériel existant ayant été vendu aux enchères par le liquidateur).

Avant sa réouverture, le Bar-Restaurant, unique commerce du centre-bourg de la commune, doit subir quelques travaux de rénovation et de mise aux normes (cloisons, carrelage, isolation, menuiserie,

Réouverture du Bar-Restaurant

électricité, plafond, peinture, poêle à pellets, nettoyage...).

L'ensemble du dossier s'élève à environ 70 000 € HT. Le fond de concours « dernier commerce » a été sollicité auprès de

Vitré Communauté pour un montant de 13 714 € ainsi qu'une demande d'accompagnement financier pour un montant de 34 285 € auprès du Conseil Départemental dans le cadre de la dynamisation des centres bourgs.

L'acte notarié de promesse de location proposé à Liza Loistron :

- indique que le matériel est mis à disposition de la future gérante à titre gracieux ;
- précise que le loyer d'un montant de 802,78 € HT pour le commerce et 96 € pour le logement est dû mensuellement et qu'un dépôt de garantie d'1 mois sera demandé ;
- note que la taxe foncière et la taxe

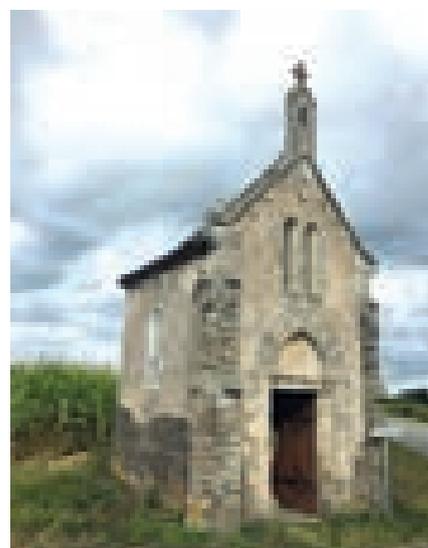
sur les ordures ménagères seront dues annuellement ;

- précise que la commune engage les démarches pour procéder au changement de catégorie du restaurant et le passer en catégorie 6.

La réouverture, dépendante des approvisionnements en matériaux et équipements, devrait avoir lieu début février.

Liza Loistron se tient d'ores et déjà à votre disposition pour vos réservations au 06 60 04 49 19.

Chapelle Saint-Armel



Four à pain

Créée en 2021, l'association « Montreuil Soutient son Patrimoine » a, en un peu plus d'un an, relevé le défi de faire revivre le four à pain. Ces six montreuillais passionnés, accompagnés d'experts de la construction traditionnelle,

ont relevé le défi de la transmission et la revitalisation patrimoniale. Ils ont revalorisé cet héritage commun. L'histoire n'est pas terminée, de belles initiatives pour en faire un lieu de vie sont en train de germer.

La commune a soutenu ce projet associatif à hauteur de 12 000 euros en finançant les matériaux, l'aménagement des abords et la gestion des réseaux, et en associant le service technique aux travaux annexes.

La Chapelle Saint-Armel située à l'intersection de la RD 29 et du chemin de la Chevalerie appartient à M. et Mme Tanvet qui ne souhaitent pas la conserver et proposent de la rétrocéder à la commune à titre gracieux. Les frais d'acte notarié seront partagés par moitié. Des travaux de toiture devront être rapidement réalisés afin de la mettre hors d'eau.



Espace Albert Sauvée, remplacement du bardage châtaignier

Suite à une dégradation anormale du bardage, une expertise a été réalisée et le remplacement a été pris en charge par la garantie décennale de l'entreprise.

Espace Albert Sauvée, réservations, annulations et remboursements

Toute demande d'annulation de réservation sérieuse et motivée de la part des locataires sera présentée en bureau municipal qui statuera sur la restitution ou non de l'acompte en cas de demande d'annulation.

Suite à une demande, il a été décidé de ne plus proposer l'Espace Albert Sauvée à la location sur la date du 31 décembre.

Travaux de voirie

Dans le cadre de l'entretien des routes communales, le Conseil Municipal retient la proposition la mieux-disante de la société SAAB/EFP de Domloup, pour un prix unitaire à la tonne de 1 111 € HT soit 8 332,50 € HT les 7,5 tonnes nécessaires à la réalisation des travaux de PATA.

Renforcement de la ligne filaire pour la téléphonie fixe

La ligne filaire de téléphonie fixe étant saturée, une ligne complémentaire a été déployée pour acheminer les



communications aux nouvelles habitations. Ce dispositif sera également utilisé dans le cadre du déploiement de la fibre sur la commune.

RESPONSABILITE
SOCIETALE

Projet panneaux photovoltaïques

Pour faire suite à une présentation du SDE 35 sur l'éolien et le photovoltaïque, le Conseil Municipal décide de réaliser des pré-études de faisabilité sur l'installation de panneaux photovoltaïques et demande au SDE 35 et à la Société ENERG'IV d'accompagner la commune sur ce projet. Le terrain proposé est celui situé au lieu-dit « Le Moulin



Neuf » sur le site de l'ancienne carrière ainsi qu'une parcelle en friche.

Demande d'un bouclier tarifaire pour les collectivités locales en 2023

Avec l'explosion des tarifs de gros du gaz et de l'électricité, les conséquences financières pour les collectivités vont être majeures, voire impossibles à surmonter en 2023. Dans ce cadre, le Conseil Municipal soutient la demande du SDE 35 auprès des services de l'Etat pour la mise en place d'un bouclier tarifaire afin de faire face à la flambée des prix de l'énergie.

Par ailleurs, un groupe de travail s'est constitué au sein du Conseil Municipal afin de définir les mesures à mettre en place pour limiter les consommations énergétiques à l'échelle de la collectivité. Mais au-delà de cela, les usagers doivent être responsables, pensons aux gestes utiles, chacun a un rôle à jouer.



COMMUNICATION
ÉVÈNEMENTS

Accueil des nouveaux arrivants

Samedi 24 septembre, l'équipe municipale a donné rendez-vous aux nouveaux habitants pour un petit déjeuner au cours duquel la commune, ses services et ses associations, ont été présentés aux familles. La matinale des nouveaux habitants est un moment d'échanges et de rencontres au service du mieux vivre ensemble à Montreuil.

Opération « Nettoyons la nature »

Le 25 septembre, l'équipe municipale a encouragé l'engagement citoyen en proposant aux habitants, pour la 2^{ème} année, une opération «Nettoyons la nature» dans les rues, sentiers et espaces verts de la commune. De nombreux déchets ont été récoltés mettant surtout en évidence l'incivisme qui nous entoure. Un grand merci aux familles engagées dans cette opération.



Une naissance, un arbre



Samedi 10 décembre, les naissances de l'année sont célébrées par la plantation d'un arbre fruitier portant le prénom de l'enfant dans le verger conservatoire situé au bout de l'allée des Bruyères.

Sur la voie de la Cantache



Lors d'une résidence de création à l'arthothèque de Vitré communauté, les artistes Élodie Guignard et Dominique Delpoux ont été conviés à réaliser un travail photographique avec, comme modèles, des usagers de la voie verte Vitré-Fougères.

La restitution du projet à travers un ensemble de soixante-six tirages dont soixante-quatre portraits et documentaires mis en scène s'est tenue du 28 avril au 31 décembre le long de la voie verte de Montreuil-sous-Pérouse à Châtillon-en-Vendelais et autour de la Cantache.



L'Édition 2022 de « Couleurs d'Automne » une belle journée



Si la journée s'est ouverte avec la renaissance du four à pain du centre bourg, elle s'est poursuivie avec un public très nombreux au rendez-vous de cette 15^{ème} édition de « Couleurs d'Automne », avec pour les uns, des retrouvailles avec cette fête de village oubliée depuis 2019, pour les autres, une découverte et un ravissement.

Couleurs d'Automne, c'est ici et là dans le bourg, des animations variées pour tous, de l'expo de mobs au marché des créateurs en passant par une braderie aux livres ou encore une conférence sur le jardinage... Bref, tout le monde, petits et

grands, y trouve son compte et quel bonheur de se retrouver ensemble pour manger une tartine de pâté ou partager un bon moment tout simplement. Les fondations de cette journée, ce sont les hommes et les femmes du village investis dans les associations ou juste passionnés qui sont attachés aux valeurs identitaires de Montreuil : la convivialité, le partage et la transmission. « Couleurs d'Automne », c'est 80 habitants engagés dans notre fête de village, c'est incroyable. Cette journée, c'est aussi des rencontres, des échanges qui feront le Montreuil de demain.



Ultra-Tour



Dimanche 5 juin c'était le retour de l'Ultra-Tour au pays de Vitry. 67 équipes étaient en liste pour cette épreuve qui combine canoë, course à pied, VTT et run and Bake sur un circuit de 70 km. En coulisses, 37 bénévoles ont accompagné l'épreuve sur la commune. En ce jour,

nous avons tous eu une pensée pour Gérard Durand très engagé dans ce rendez-vous local. Les organisateurs de l'épreuve ont remis le trophée « Gérard Durand » à la première équipe arrivée au point de relais de Montreuil-sous-Pérouse.

BIBLIOTHÈQUE



Bibliothèque, liste des pilons

Chaque année, des ouvrages doivent être retirés des collections de la Bibliothèque. Il peut s'agir de documents au contenu daté et obsolète ne correspondant plus à l'actualité et à la demande du public ou d'ouvrages défraîchis.

Le retrait de 695 ouvrages de la liste des pilons 2020 et 2021 permettra de donner une seconde vie aux livres éliminés des collections de la Bibliothèque. Ces ouvrages peuvent être cédés à des associations ou être proposés dans un circuit de seconde vie.

Nouvel espace



La bibliothèque a réaménagé son intérieur. Les enfants ont désormais un coin sécurisé sur le parquet. L'accueil est plus ouvert et l'espace plus lumineux. Un petit coin nouveauté est régulièrement approvisionné.

L'adhésion est gratuite et donne accès aux 36 médiathèques du réseau Arléane.

Les nuits de la lecture

Pour les nuits de la lecture, la bibliothèque a proposé une connexion par soir sur le site du réseau Arléane. L'histoire d'un album était attendue par les jeunes lecteurs du 20 au 23 janvier avant l'heure du coucher.

Festival Am Stram Gram



Le festival a fait un arrêt à la bibliothèque de Montreuil-sous-Pérouse afin de proposer une lecture théâtralisée à 3 voix sur le thème « Le monde en berceuse » en collaboration avec

le Relais Petite Enfance. Les lecteurs de 0-3 ans ont été captivés par la lecture des albums adaptés à leur très jeune âge et ont pu apprécier les berceuses et comptines.

Accueil des classes

Toutes les classes sont accueillies une fois par mois. Une histoire peut être lue aux enfants par Marie-Christine ou Janik. L'accompagnement dans la recherche de documents est proposé au fil des accueils. Des livres sont prêtés à la classe ainsi qu'une sélection d'ouvrages pour l'accompagnement pédagogique.



Les enfants participent au prix de lecture intercommunal « Prix Minots » qui récompense un livre choisi dans une sélection de 4 ouvrages par

niveau. Le vote, en mai, est effectué à la bibliothèque et comptabilisé avec ceux des 5 autres médiathèques participantes. 955 élèves ont participé à l'édition 2022.



BBouquine

Une fois par mois, les tout-petits lecteurs sont accueillis avec leur assistante maternelle, parent ou grand-parent pour une découverte d'ouvrages adaptés à leurs petites mains. C'est un moment convivial de lecture, comptines, partage, conseil...

Une fois par trimestre, cet accueil est proposé en collaboration avec l'éducatrice jeunes enfants du Relais Petite Enfance et donne l'occasion de lectures théâtralisées.

L'accès est gratuit. Renseignements à la bibliothèque.

Couleurs d'automne

Dans le cadre de « Couleurs d'automne », la bibliothèque a ouvert ses portes. Nous avons profité de l'inauguration du four à pain pour proposer une sélection d'ouvrages sur le thème ainsi qu'un petit quiz pour les enfants.

L'association a organisé une vente de livres à petits prix. Les bénéfices ont permis l'achat d'un fonds de livres cartonnés pour les plus petits.



Mois du multimedia

Une nouvelle édition du « mois du multimédia » proposée par le réseau Arléane a permis aux Montreuillais de découvrir le Merge Cube, objet au design singulier utilisant la technique de l'hologramme dans vos mains.

Spectacle

« Dans la forêt de Pomdepin »

L'association de la bibliothèque a proposé un spectacle jeune public animé par la compagnie Tutti Crescendo. Avec ce conte musical, nous avons pris plaisir à nous rendre de nouveau collectivement à une animation. 90 montreuillais ont découvert l'histoire de Pomdepin, le lutin de la forêt. Nous en avons eu plein nos mirettes.



A venir en 2023

Festival Am Stram Gram : La nouvelle édition du festival sera sur le thème de « La lumière » et attendra ses jeunes spectateurs le mardi 7 février à 10h30 à la bibliothèque. A cette occasion, Solène, la nouvelle éducatrice jeune enfant du Relais Petite Enfance accompagnera Marie-Christine et Janik dans la lecture de la sélection des 8 albums.

BBouquine : un moment de lecture réservé aux tout-petits de 0 à 3 ans un mardi matin par mois de 10h30 à 11h30. Des ouvrages adaptés sont proposés, ainsi que des lectures et des comptines. Une séance par trimestre est proposée en partenariat avec le Relais petite enfance. Les prochaines séances sont prévues les mardis 17 janvier, 7 février (festival Am Stram Gram) et 7 mars.

Prix Minots : Tous les enfants de l'école sont inscrits à la sixième édition du Prix Minots. Les 3 nouveaux enseignants ont tout de suite été séduits par la sélection proposée. Les 4 livres de chaque sélection sont lus en partie lors d'accueil des classes à la bibliothèque. Le vote est prévu en juin à la bibliothèque.

Pour rappel les coordonnées de la bibliothèque

Tel : 02.99.75.17.08

Mail : bibliotheque@montreuilsousperouse.fr

Site : <https://arleane.vitrecommunaute.bzh>

Horaires d'ouverture

Mardi : 16h30 à 17h30

Mercredi : 15h à 17h

Jeudi : 16h30 à 18h30

Samedi : 10h à 12h



Participation aux dépenses de fonctionnement

Pour l'école privée de Montreuil-sous-Pérouse

Dans le cadre de la convention signée entre l'école et la Commune pour la prise en charge des dépenses de fonctionnement des classes des écoles privées sous contrat d'association, le Conseil Municipal décide de prendre en charge les dépenses de fonctionnement à hauteur de 1 307 € pour les élèves de maternelle et de 384 € pour les élèves en classe élémentaire, ce montant étant le coût moyen départemental pour un élève du secteur public. Le nombre d'élèves

domiciliés à Montreuil-sous-Pérouse et hors commune, scolarisés à l'école privée au 1^{er} janvier 2022 étant de 20 en maternelle et de 55 en élémentaire, la participation de la Commune à l'école au titre de la convention s'élève à 47 260 €.

La commune participe en outre, sous forme de subventions aux frais de cantine (2,70 € par repas), de garderie (1€ par heure de garderie) et de fournitures (62 € par enfant). L'ensemble de ces participations s'élève à 34 771 €.



Pour l'école privée St Joseph de Balazé

Vu, l'article L442-5-1 du code de l'éducation « La contribution de la commune de résidence pour un élève scolarisé dans une autre commune dans une classe élémentaire d'un établissement privé du premier degré sous contrat d'association constitue une dépense obligatoire

lorsque cette contribution aurait été également due si cet élève avait été scolarisé dans une des écoles publiques de la commune d'accueil ». La collectivité participera pour l'année scolaire 2021/2022 aux charges de fonctionnement à l'école St Joseph de Balazé pour les deux

enfants domiciliés à Montreuil-sous-Pérouse et scolarisés en classe de Petite Section pour un montant de 1 307 € et en classe de CP pour un montant de 384 €, soit un montant total de 1 691 €.

Des écoles publiques de Vitré

La participation de la collectivité aux dépenses de fonctionnement des écoles publiques de Vitré s'élève à 7 322 € et concerne 15 enfants et 10 familles.

De l'accueil de loisirs associatif « La Ruche »

Proposer des infrastructures de qualité aux familles étant une des priorités de la municipalité, elle accompagne l'association « La Ruche » en mettant à disposition des locaux, en assurant leur entretien et en participant aux frais de fonctionnement de la structure par une subvention de 11 950 € pour l'année 2022 (9 194 € en 2021).

Participation au service intercommunal « Relais Petite Enfance »

Suite à la délibération en date du 7 octobre 2016 par laquelle le Conseil Municipal avait accepté de financer le reste à charge à hauteur de 10 % des dépenses de fonctionnement et d'investissement du « Relais Petite Enfance », les dépenses de fonctionnement à la charge de la collectivité s'élèvent au titre de l'année 2021 à 588,28 €. Les frais d'investissement quant à eux représentent un budget de 107,56 €.





Relais Petite Enfance

« Le manège des 7 lieux »



Qu'est-ce que c'est ?

- **Pour les parents**, c'est un lieu d'informations :
 - sur les différents modes de garde,
 - sur leur rôle en tant que particulier-employeur : démarches administratives, Pajemploi, aides financières, contrat de travail...
- **Pour les assistant·(es) maternel·(les) et gardes d'enfant à domicile**, c'est un lieu ressources :
 - pour s'informer sur la profession (droits et obligations)
 - pour échanger sur l'exercice de sa profession au quotidien lors d'entretiens, de soirées à thèmes ou matinées d'éveil
 - pour s'inscrire aux formations programmées sur le territoire et aux alentours en partenariat avec les RPE du Pays de Vitré et de Roche aux fées Communauté.
- **Pour les enfants**, jusqu'à 3 ans, c'est un lieu d'animation de matinées d'éveil sur les communes de Val d'Izé, Taillis, Montreuil sous Pérouse, Landavran et Marpiré. C'est ouvert aux assistant·(es) maternel·(les), gardes à domicile, aux parents et grands-parents des 7 communes du RPE « Le Manège des 7 Lieux ».



Ces temps sont animés par Élise et Solène, animatrices professionnelles de la petite enfance.

Les temps forts de 2022 :

- **Toute l'année :**
 - **Un lundi par mois :** atelier intergénérationnel. Les enfants avec les assistant·(es) maternel·(les) ou les parents se rendent à la Résidence Les Tilleuls de Val d'Izé pour partager un moment convivial avec les résident·(es) : balade, activités manuelles, jeux...



- **Bébés Lecteurs :** avec Marie-Thérèse Jehannin, bénévole à Val d'Izé, Janik, agent de la bibliothèque de Montreuil-sous-Pérouse ; Catherine, agent de la bibliothèque de Taillis. Participation au Festival Am Stram Gram, organisé par la médiathèque de Vitré.

- **Février :** Formation « Gestes et Postures » animée par Nicolas Lange, osthéo-pathe, pour les professionnel·(les) de la petite enfance

- **Juin :** Journée à Diverty Parc

- **Juillet :** Kermesse du RPE



- **Depuis le 10 Octobre 2022**, Solène Quéau est la nouvelle responsable du Relais Petite Enfance « Le manège des 7 lieux ». Elle rejoint Élise Lurienne animatrice des matinées d'éveil à Val d'Izé.



- **18 novembre :** « goûter-rencontre » entre les parents et les Assistantes Maternelles des 7 communes du RPE. Cet après-midi était animée par le Facteur Chanson.
- **Du 05 au 16 décembre :** fêtes de Noël dans chacune des communes accueillant un atelier d'éveil. Pour l'occasion, ces ateliers musicaux étaient animés avec la complicité de Sylvie Fourn.

« Nous avons à cœur de reprendre l'itinérance des matinées d'éveil pour proposer à l'ensemble des enfants, des familles et des professionnels du territoire des temps d'échanges, de partage et de découverte »

- **Et pour 2023...**

Nous vous invitons à suivre l'activité du Relais Petite Enfance en vous inscrivant sur la liste de diffusion du service, en consultant le site ou en nous contactant directement :

Relais Petite Enfance

1, rue des Pins – 35450 VAL D'IZE

07.77.09.85.90

rpe@valdize.fr

<http://ripamelemanege5lieux.monsite-orange.fr/>

Aire de jeux

L'aire de jeux située Espace Albert Sauvée nécessite des travaux de rénovation. Aussi dans ce cadre un groupe de travail a été créé afin de définir les besoins des usagers et construire avec eux le projet dans une enveloppe budgétaire définie par le Conseil Municipal.

CADRE DE VIE



*Ce n'est pas le centre du monde, bien sûr,
Mais peut-être le centre de nos vies, quand même,*

Puisqu'on tourne, contourne,

On vit, on l'admire,

On y trouve les enfants, sortant de l'école,

*Les aînés qui le contournent pour retrouver les amis,
jouer aux palets,*

Ces heures de pointe pour aller travailler,

*Ces heures heureuses
où l'on va se balader,*

*Ces heures pressées,
liste de courses en tête,*

*Ces heures plus calmes
où chacun est rentré.*



*Mais lui veille au milieu du village et nous regarde
tourner et filer vers nos destinées.*

Arrêtez-vous !

Asseyez-vous sûr la margelle, pourquoi pas ?

*Vous verrez passer les gens, les
pressés, ceux qui ralentissent,
baissent leur vitre, lancent un
bonjour, un signe de la main, un
sourire, un pouce levé, ceux qui
refont un tour, juste pour le plaisir..*

Un lieu de rencontre...

*Nous essayons de le mettre en
valeur chaque saison pour que
ce carrefour de nos vies, ce lieu
de passage soit une surprise
toujours renouvelée.*



INTER COMMUNALITE

Participation transport urbain Montreuil-Vitré

La participation de la commune au service de transport urbain de Vitré Communauté Vit'o bus pour la ligne de bus régulière Montreuil-Vitré s'élève à 2 843 € pour l'année 2021.

Convention de service commun informatique

Le Conseil Municipal valide les modifications de la convention de service commun informatique proposées par Vitré communauté :

- Modification de l'article 1 avec le retrait des missions spécifiques du service commun du point suivant : « l'accompagnement au déploiement du très haut débit ». En effet, ce service est réalisé pour l'ensemble des communes, adhérentes ou non au service commun.
- Modification des articles 3, 7 & 8 en enlevant la référence au comité de pilotage de la mutualisation.
- Modification de l'article 5 sur la répartition financière de la charge du service commun afin de :
 - Intégrer le SYMEVAL (0.89% du

coût du SC), ce pourcentage venant en déduction de la part de Vitré Communauté,

- Remplacer le SMICTOM 35 par le Syndicat Mixte de Collecte et de Tri des Ordures Ménagères du Sud-est & Syndicat de Traitement Vitré – Fougères,
- Supprimer la colonne faisant référence au nombre d'ETP.
- Modification de l'article 10 relatif à la durée de la convention en indiquant à présent que la convention est conclue à compter de sa signature.
- Modification de la fiche d'impact en annexe afin de prendre en compte l'évolution des effectifs du service commun et la localisation de ce service.

Convention du Service commun d'Instruction des ADS

La convention d'adhésion au service commun ADS (Application du Droit des Sols) pour l'instruction des demandes d'urbanisme étant échue, le Conseil Municipal approuve la nouvelle convention proposée par Vitré Communauté définissant notamment les missions du maire et celles du service commun d'instruction, les modalités de transfert des pièces et dossiers, les dispositions relatives à la dématérialisation.

Les actes concernés par la convention sont :

- Le permis de construire
- La déclaration préalable de travaux
- Le permis d'aménager
- Le certificat d'urbanisme
- Le permis de démolir

La prise en charge des coûts résultant de l'activité du service sera assurée par la commune. Le montant sera déduit de l'attribution de compensation pour la commune en année n+1.

Formule : (coût du service global/

nombre EPC*année) x nombre EPC *
*Equivalent Permis de Construire

Cotation

- Permis de construire : 1 EPC
- Déclaration préalable de travaux : 0,7 EPC
- Permis d'aménager : 2 EPC
- Certificat d'urbanisme a : 0,2 EPC (CU d'information non transmis traité en interne)
- Certificat d'urbanisme b : 0,4 EPC (CU opérationnel)
- Permis de démolir : 0,8 EPC

Adhésion au groupement de commande pour les services de téléphonie

Le code de la commande publique offre la possibilité aux acheteurs publics d'avoir recours à des groupements de commandes. Ces groupements ont vocation à rationaliser les achats en permettant des économies d'échelle et à gagner en efficacité en mutualisant les procédures de passation des contrats.

La commune de Montreuil-sous-Pérouse faisant partie du service commun informatique, il apparaît pertinent de regrouper ses achats de téléphonie fixe, mobile, internet et services connexes avec Vitré Communauté dans le cadre du groupement de commandes.



Vitré Communauté subventionne les trajets en covoiturage de tous les habitants

Vitré Communauté a concrétisé son partenariat avec Klaxit, qui déploie son service de covoiturage domicile-travail sur l'ensemble du territoire. Les passagers voyageront gratuitement et les conducteurs seront rémunérés.

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) dont les derniers décrets covoiturage ont été publiés en juin 2020, permet aux collectivités locales de subventionner les trajets en covoiturage au même titre que le transport public, avec pour objectif de tripler la part du covoiturage dans les trajets quotidiens en 5 ans.

Tous les trajets en covoiturage réalisés sur l'application Klaxit et ayant pour origine ou destination l'une des 46 communes de Vitré Communauté seront subventionnés par la collectivité. Concrètement, les passagers voyageront gratuitement,

quand les conducteurs seront de leur côté rémunérés entre 2€ et 4€ pour chaque passager transporté. Soit un complément de revenu potentiel de 160 € / mois pour un conducteur qui transporte 2 passagers sur 20 jours travaillés et 20km.

Comment bénéficier de cette offre ?

Pour bénéficier de ce nouveau dispositif, les habitants sont invités à s'inscrire sur l'application mobile Klaxit qui mettra en relation passagers et conducteurs sur les contraintes spécifiques des trajets domicile-travail, en garantissant aux conducteurs un minimum de détour et en permettant aux passagers de flexibiliser leurs horaires. Ils bénéficieront également de la garantie retour MAIF, permettant au passager de rentrer chez lui gratuitement et sans avance de frais en cas d'annulation du conducteur.



France Services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Un service gratuit et personnalisé :

- Accueil, information et orientation
- Mise en relation
- Accompagnement aux démarches administratives
- Aide à l'utilisation des services et des outils numériques

Les chargés d'accompagnement France Services vous orientent et vous accompagnent dans vos démarches administratives au quotidien : immatriculation de véhicules, APL, carte grise, RSA, impôts, permis de conduire, demande d'allocations familiales etc.... Voici un exemple d'accompagnement sur le lien suivant : Film – déclaration de revenus

Si vous êtes en possession d'un identifiant et d'un code confidentiel, n'oubliez pas de l'apporter.

En complément des démarches administratives, France Services vous donne accès à un poste informatique en libre-service.

HORAIRES D'OUVERTURE

AU PUBLIC

Lundi : 8h30 – 12h30

Mardi : 9h – 12h / 14h – 17h30

Mercredi : 9h – 12h

Jeudi : 13h30 – 18h00

Vendredi : 9h – 12h / 14h – 17h

Un accueil avec ou sans rendez-vous est possible sur ces horaires, tous les jours de la semaine.

France Services

3 Place de l'Église

35210 Châtillon-en-Vendelais

Tél : 02 30 28 10 84

franceservices@chatillon-en-vendelais.fr

Retrouvez également nos actualités sur notre page Facebook France Services



Châtillon-en-Vendelais ainsi qu'une présentation du dispositif France Services.

Le délai d'obtention des titres d'identité est extrêmement long (environ 6 mois). Qu'il s'agisse d'une 1^{ère} demande ou d'un renouvellement de titre, pensez à anticiper ! Nous vous recommandons de vérifier dès maintenant la date d'expiration de vos Cartes Nationales d'Identité et de vos Passeports si vous devez voyager l'été

prochain. Si vos titres expirent dans l'année, vous devez effectuer votre pré-demande de renouvellement sur le site ants.gouv.fr et prendre rendez-vous dans une Mairie équipée du dispositif de recueil des empreintes. Pour la région de Vitré, 4 mairies en sont équipées (Vitré, Châteaubourg, La Guerche-de-Bretagne et Etrelles).

Lors de votre rendez-vous en Mairie, vous devrez fournir :

- votre pré-demande
- votre ancien titre s'il s'agit d'un renouvellement
- votre acte de naissance s'il s'agit d'une 1^{ère} demande
- une photo d'identité
- un justificatif de domicile



Eau des Portes de Bretagne

une structuration récente face à des enjeux sur 20 ans

Le syndicat EAU DES PORTES DE BRETAGNE a été constitué officiellement le 1er janvier 2021. Il est l'émanation de 6 anciennes structures (Le SYMEVAL, le Syndicat des eaux de Châteaubourg, des Monts de vilaine, de Val d'Izé, Vitré et 15 communes du Syndicat des eaux de la Forêt du Theil). « EAU DES PORTES DE BRETAGNE » : ce nouveau nom traduit une volonté

d'être au plus proche de ses abonnés, en s'appuyant sur une ressource puisée localement. Le syndicat veut mettre en avant son authenticité, ses compétences ainsi que ses connaissances sur les enjeux futurs. C'est avec ces volontés que le nouveau logo est apparu : mettre au premier plan la ressource, le territoire et l'expertise du syndicat.

UNE STRUCTURATION RÉCENTE

Depuis 2 ans nous travaillons à la structuration du Syndicat pour faire face aux enjeux de l'eau pour les 20 prochaines années. Une équipe de 11 personnes a été constituée (1 directrice, 3 techniciens distribution, 1 technicien production, 1 responsable finance et commande publique, 2 comptables,



1 apprenti, 1 chargée de communication mutualisée avec le SMICTOM SE 35, 1 technicien SIG mutualisé avec d'autres syndicats d'eau). Le Comité syndical est composé de 31 élus désignés par les intercommunalités membres du Syndicat : Liffré Cormier Communauté, Vitré Communauté, Pays de Châteaugiron Communauté et le Syndicat du Pertre – Saint Cyr le Gravelais. Le Bureau comprend le Président, 5 Vice-présidents et 5 membres.

Un long travail de collecte des données et d'évaluation du patrimoine a été réalisé. Avec l'appui de cabinets d'étude, un schéma directeur a été réalisé et une planification des investissements a été arrêtée. Ce travail important nous a permis d'établir une prospective financière afin d'assurer le financement des investissements nécessaires à la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable ainsi que l'amélioration de la performance de notre réseau.

2022 : UNE ANNÉE POUR SE PRÉPARER POUR LES ANNÉES A VENIR

Des suivis plus poussés de la ressource en eau et de ses consommations

L'année 2022 aura été révélatrice de certaines fragilités que nous devons résoudre. En effet, si cette année est considérée aujourd'hui comme exceptionnelle, nous devons nous préparer à une répétition plus fréquente de ces années de sécheresse.

Le syndicat a donc mis en place un suivi attentif de nos barrages, de nos forages et des consommations en eau potable. Nous participons régulièrement au comité de gestion de la ressource en eau au niveau départemental. Ce comité est composé du préfet ou de son représentant, des syndicats producteurs d'eau potable, des représentants du monde agricole, des industriels, des consommateurs ainsi que des différents services de l'état et de la sécurité civile.

C'est bien désormais à l'échelle départementale que la gestion de la ressource doit s'effectuer. Les interconnexions entre les territoires

breilliens permettent d'optimiser notre gestion de cette ressource. La solidarité entre les territoires fonctionne. Ainsi en 2022, le territoire du syndicat d'Eau de Portes de Bretagne a importé de l'eau depuis le bassin rennais pour préserver ses 3 barrages.

L'aqueduc Vilaine Atlantique, long de 59 km, reliant le barrage d'Arzal (Morbihan) et l'usine d'eau potable de Villejean, à Rennes (Ille-et-Vilaine), sera mis en service début 2024 pour renforcer l'approvisionnement en eau potable du département et donc sécuriser également notre territoire.

Nous avons également, en lien avec les services de l'Etat, revu les débits des cours d'eau soutenus par nos 3 barrages (Hauts de Vilaine, Vallière et Cantache).

Une meilleure gestion de ces débits doit nous permettre de sécuriser notre approvisionnement en année sèche.

Sensibiliser et mobiliser les gros consommateurs

En parallèle de ces actions, nous cherchons à inciter les consommateurs à réduire leur consommation en eau potable. Nous avons mis en place un suivi quotidien de la consommation des gros consommateurs (consommation > 30 000 m³/an). Ce suivi est particulièrement renforcé au niveau des industriels agro-alimentaires. Un plan d'action a été demandé et des contrôles ont été réalisés par les services de l'Etat. Nous constatons dès à présent une baisse de l'ordre de 10% sur nos gros consommateurs.

Nous travaillons désormais avec les industriels sur des plans à moyen et long terme afin de pérenniser dans le temps la baisse des consommations. Des évolutions réglementaires et des investissements dans des procédés de réutilisation des eaux usées devraient nous aider dans l'atteinte de nos objectifs. Cet accompagnement des industriels se fait en partenariat avec la CCI et l'agence de l'eau.

La consommation de ces gros consommateurs représente 40% de

nos volumes soit 4M³ de m³/an sur notre territoire. Une baisse de 20 % peut nous permettre d'économiser 800 000 m³ par an. L'ensemble des acteurs est donc mobilisé sur cet enjeu. Plusieurs investissements sont déjà planifiés.

Informier et alerter les particuliers

Si les industriels représentent une part non négligeable, il ne faut pas oublier qu'à l'échelle départementale 75% des volumes consommés le sont par des particuliers.

Nous utilisons donc les outils numériques (SMS et mails) pour sensibiliser en direct nos abonnés. De plus de nombreux articles de presse sont parus en 2022 en lien avec les services de l'Etat et le Syndicat départemental (SMG35) pour rappeler les enjeux de l'eau en Ille-et-Vilaine.

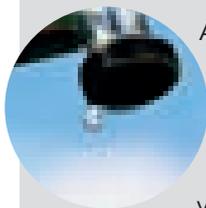
ÉCONOMISER 1 MILLION DE M³ D'EAU D'ICI 2030

La structuration du syndicat EAU DES PORTES DE BRETAGNE permet désormais une accélération des programmes de renouvellement de réseau ainsi que la pose de compteurs de sectorisation. Ainsi, la diminution des fuites devrait nous permettre d'économiser entre 200 000 et 400 000 m³ dans les années à venir. Les actions décrites ci-dessus ont pour objectif, d'ici 2030, d'économiser 1M³ de m³ par an et nous permettre de faire face aux enjeux du changement climatique ainsi qu'au développement maîtrisé de notre territoire.

Enfin, nous accompagnons les évolutions du monde agricole avec comme objectif d'améliorer la qualité de nos ressources d'eau. Pour cela, nous avons dès 2021, mis en place des paiements pour services environnementaux. Précurseur sur ces sujets, notre syndicat va amplifier ces actions dans les années à venir.

Teddy REGNIER, Président Eau des Portes de Bretagne

Sécheresse en Bretagne : vers une amélioration ?



Après les pluies de septembre 2022, nous pouvons penser que la période de sécheresse est derrière nous. L'état des ressources superficielles et souterraines en eau s'améliore mais la vigilance reste de mise.

La sécheresse est-elle finie ?

La sécheresse 2022 est l'une des trois plus sévères depuis 1964 et la situation des ressources d'eau potable en fin d'été aura été extrêmement tendue. La Bretagne est très vulnérable face aux sécheresses puisque nous puisons 75% de notre eau potable dans les eaux de surface (cours d'eau et barrages).

Mais les conditions climatiques semblent enfin être en train d'évoluer : la chute des feuilles des arbres font que l'évaporation par les plantes se réduit. Et les pluies commencent enfin à profiter à nos rivières. Conséquence positive de la remontée du niveau de nos cours d'eau, la situation dans les barrages s'est légèrement améliorée depuis début octobre. Mais plusieurs d'entre eux restaient proches de la rupture. Il faut donc rester vigilant et faire évoluer nos habitudes.

Des gestes économes en eau faciles à mettre en place

Les économies d'eau sont donc essentielles pour éviter tout scénario de rupture d'alimentation en eau dans les prochains mois.

Voici quelques gestes simples à appliquer :

- Limiter le temps passé sous la douche de 3 à 5 minutes par jour.
- Éteindre l'eau qui coule inutilement lors du brossage des dents, lavage des mains, rasage ou encore lors de la vaisselle et installer des mousseurs aux robinets de la maison.
- Faire tourner son lave-linge et lave-vaisselle à plein.
- Penser à la récupération d'eau de pluie pour les usages extérieurs : arrosage, nettoyage terrasse...

Pour informer et sensibiliser les bretons sur l'eau, la Maison de la Consommation et de l'environnement (MCE) a réalisé 3 vidéos : « Apprenons à connaître l'eau que nous consommons ». Retrouvez-les sur notre site Internet www.mce-info.org/publications (Sélectionnez le Filtre Environnement).

Article rédigé par la MCE, Maison de la Consommation et de l'Environnement – CTRC Bretagne, 48 Bd Magenta – 35000 Rennes – 02 99 30 35 50 info@mce-info.org – www.mce-info.org.

Vitré communauté

2022 : une année bien active pour Vitré communauté

La Communauté d'Agglomération compte 46 communes dont la vôtre. Avec l'ensemble des élus communautaires, nous affirmons notre soutien à la vitalité de nos villes et nos villages. 2022 aura été marquée par l'élaboration de notre Projet de territoire. En tant que Présidente, j'ai souhaité que chacun soit associé à la démarche et se sente partie prenante du présent et de l'avenir de notre communauté qui compte 83 000 habitants.

Outre les élus et les membres du Conseil de développement, les habitants qui le souhaitent ont été interrogés afin que notre projet commun corresponde vraiment à vos attentes. Agriculture, emploi, formation, logement, mobilités, santé, gestion de l'eau ou des déchets, sport, culture... Nous avons inscrit notre projet dans le cadre réglementaire et le contexte financier qui est le nôtre. Nous avons d'ailleurs adopté notre Pacte de solidarité financière et fiscale. Il régit les relations financières entre Vitré Communauté et les 46 communes. L'Agglomération soutient l'investissement et le fonctionnement des communes en fonction de critères sur lesquels nous nous sommes entendus au nom de la subsidiarité et de l'équité.

Projet de territoire, finances... Il nous restait à nous organiser pour rendre le meilleur service possible aux entreprises, aux familles et aux habitants. C'est ce qui a également été fait cette année. Notre organisation est désormais opérationnelle. 2023 verra donc la poursuite de la mise en œuvre concrète de notre projet de territoire, au bénéfice de chacune et chacun d'entre vous et en étroite collaboration avec les élus de votre commune.

Belle et heureuse année 2023. Et surtout, bonne santé !
Restant à votre écoute



©Mathilde Bruand

Isabelle Le Callennec

Maire de Vitré, Présidente de Vitré Communauté

SMICTOM Sud Est 35

ACTUALITES

Tri des emballages : votre geste quotidien se simplifie !

À partir du 1er janvier 2023 sur votre commune, il sera possible de trier tous les emballages sans exception dans le sac jaune ou la borne d'apport volontaire jaune.

S'engager pour plus de recyclage

Depuis des années, la commune s'est engagée pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume d'ordures ménagères. Entre 2015 et 2021, sur notre territoire, nous avons diminué de 20% les déchets d'ordures ménagères (sac gris) en passant de 167 kg à 133 kg par habitant. Vos efforts ont donc offert des résultats encourageants ! Pour aller encore plus loin et pour s'aligner sur les objectifs nationaux en vigueur, le SMICTOM Sud Est 35 a décidé de simplifier ses consignes de tri afin de vous permettre de trier plus et d'augmenter les performances de recyclage sur le territoire.

Ainsi, dès le 1er janvier 2023, il sera possible de déposer dans le sac ou la borne jaune les emballages en métal, en carton, les briques alimentaires, et fait nouveau, **TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE SANS EXCEPTION**. Plus de simplicité dans les règles, moins d'hésitations.

Et en pratique ?

- 1/ C'est un emballage ? Vous pouvez le déposer dans le bac de tri !
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Déposez vos emballages séparés les uns des autres (ne pas les emboîter) et en vrac.

Plus de doute, tous les emballages se trient !



Qui est concerné ?

Légalement, toutes les collectivités locales doivent avoir simplifié leurs règles de tri au 31/12/2022. À partir de cette date, les consignes de tri seront identiques sur toute la France.

Une subvention pour aider les associations à réduire leurs déchets

Vous êtes une association ? Vous souhaitez réduire vos déchets en vous équipant de gourdes ou gobelets réutilisables ?

Le SMICTOM Sud-Est 35 vous accompagne et propose un coup de pouce financier aux associations du territoire qui souhaitent s'engager dans une

mémotri

Tous les emballages

- Tous les emballages en carton
- Tous les emballages en métal
- Tous les emballages en plastique et polystyrène
- Tous les autres emballages

Tous les papiers

- Boîtes et emballages
- Cartons
- Cartons et emballages
- Cartes, feuilles, films, etc.

Les contenants en verre

- Bouteilles, bocaux et pots

Déchets ménagers

- Ordures ménagères

Des astuces pour un meilleur tri des déchets

- Ne pas les emboîter les uns dans les autres : séparés, ils sont mieux recyclés
- Bien rincer : inutile de les laver
- En vrac

smictom CITEO

www.smictom-sudest35.fr

démarche responsable. Toutes les actions visant à réduire les déchets peuvent être subventionnées. Les années précédentes, le SMICTOM a participé à l'achat de gobelets réutilisables, de gourdes distribuées lors de manifestations sportives, de location de vaisselle réutilisable ou encore d'animations compostage ou de cuisine des restes.

Vous souhaitez déposer un dossier ? Rendez-vous sur le site du SMICTOM, dans l'espace « associations ».

EN BREF

Ne pas emboîter les emballages : le bon geste du recyclage !

Les bons réflexes pour un meilleur recyclage : éviter d'emboîter les emballages les uns dans les autres car cela empêche le recyclage. Si vous manquez de place, aplatissez-les dans le sens de la longueur avant de les déposer en vrac dans le sac jaune ou la Borne d'Apport Volontaire.

EN LIGNE

Un espace personnel pour suivre ses collectes de déchets

Pour suivre votre utilisation du service de collecte des déchets, vous pouvez vous rendre dans votre espace personnel Ecocito. Ce portail est accessible via le site internet de Smictom Sud Est 35, dans la rubrique « accéder à mon espace Ecocito ».

Cet espace vous permet de consulter le nombre de levées du bac ou d'ouvertures de la borne ainsi que vos passages restants en déchèteries.

Première connexion ? Demandez votre clé d'activation au SMICTOM pour créer votre compte personnel.



ETAT CIVIL 2022

Naissances

18 janvier : Nina Lenaers

4 mars : Nathan Françoise

24 mai : Emilie Guo

25 mai : Charlie Mongodin

2 juin : Olympe Bétin Perrin

10 août : Emma Lozach

18 septembre : Colombane Faligot de la Bouvrie

30 septembre : Loup Thélohan

5 décembre : Margaux Hany

Mariages

28 mai : Peter Audoin et Emilie Bellier

4 juin : Renald Edelin et Laurène Camus

27 août : Emmanuel Aubert et Eva Lerétrif

Décès

1^{er} décembre 2021 : Madeleine Leduby

12 décembre 2021 : Henri Blin

21 janvier : Jean-Yves Baudais

14 juin : Geneviève Baron

19 septembre : Agnès Bellier

ÉCOLE SACRÉ CŒUR



Que de souvenirs pour cette année de retour à « la normale ». Nous sommes vraiment ravis, enseignantes comme élèves, de revivre des temps conviviaux tous ensemble, comme pour le mardi-gras.

Les GS-CP-CE1-CE2 ont participé à un projet musique sur le thème d'un voyage autour du monde avec Cécile.

Les séances de natation ont repris au cours de cette année.

Chaque semaine, Dominique a réalisé des temps d'écriture (sur le temps de repos des PS/MS) dans le bocage montreuillais avec les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2, une occasion de rêver et de faire de la poésie autrement dans ce cadre champêtre.

La semaine de cirque fut un moment phare de l'année. Sous le chapiteau, tous les élèves de l'école sont devenus artistes pendant une semaine. Chacun a trouvé sa place avec souplesse et équilibre sur la piste étoilée. C'était magique !

L'année s'est clôturée par une balade à vélo sur la voie verte. Les enfants, en cyclistes aguerris pour certains, ont roulé jusqu'à Châtillon en Vendelais, pendant que les plus petits pédalaient allègrement sur le début du sentier.

L'année s'est terminée par une fête d'école enjouée avec des olympiades en famille.

Pour suivre les actualités de l'école, connectez-vous au site internet :

<https://ecolesacrecoeurmsp.toutemonecole.fr/>



TRIBUNE DES ASSOCIATIONS

Sous la seule responsabilité des associations.

A compter du 1^{er} janvier 2023, il est de la responsabilité des associations de faire les démarches pour solliciter une subvention à la collectivité. Le dossier de demande est disponible dans la rubrique « actualités » du site internet de la commune www.montreuilsousperouse.fr. Les dossiers complets doivent être retournés en Mairie pour le 1^{er} février 2023. Toute demande déposée au-delà de cette date ou incomplète ne sera pas étudiée.



OML section foot

SPORTS



Même si la saison est en cours, le club est toujours prêt à accueillir tous ceux qui souhaitent nous rejoindre ! Joueurs de tous âges et bénévoles !

Le Conseil Municipal de Montreuil-sous-Pérouse étudie la remise en état du terrain d'entraînement qui pourrait être réalisé après la période hivernale. Le club remercie la municipalité de Landavran pour la remise aux normes très rapide des projecteurs et du chauffe-eau.

Nous vous souhaitons de belles et agréables fêtes de fin d'année.

Sportivement.

Contact utile : 0686235612
jehanninclement@gmail.com

Voici venu le temps des fêtes de fin d'année et l'occasion pour nous de vous présenter un résumé de cette année 2022.

Le 26 mars, s'est tenue la traditionnelle « soirée choucroute » du club. L'occasion pour les membres du club et supporters de se réunir lors d'une soirée conviviale. La prochaine soirée aura lieu le 25 mars 2023. Pensez à noter la date dans vos agendas, nous avons hâte de vous retrouver à nouveau.

Sur le plan sportif, il faut souligner la belle saison de notre équipe fanion, qui terminera à la 3^{ème} place de sa poule en D1, en complément d'un parcours honorable en coupe de France. Le club tient à remercier les différents bénévoles, partenaires et sponsors qui ont permis le bon déroulement de cette campagne 2021-2022.

La reprise de cette saison 2022-2023 est marquée par l'arrivée d'un nouveau dirigeant, pour l'équipe première en la personne de Yannick Courteille. Passé par l'ASV, Fougères et la Guerche de Bretagne, Yannick nous apporte son expérience et ses connaissances au quotidien. Son arrivée nous a permis le recrutement de plusieurs joueurs permettant ainsi la création d'une équipe 3.

Côté vétérans, l'équipe est maintenant suivie par Peter Audoin, qui supplée Yves Franger.

Nos jeunes sont encadrés et suivis toutes les semaines par Olivier Amiot, Patrick Amiot, Cyrille Gallais et Manu Beucher. Certaines catégories sont associées avec le club voisin de Val-d'Izé.





OML section tennis de table

La saison de notre section a repris mi-septembre comme chaque année mais avec un peu de changement du fait de l'augmentation de notre effectif.

Nous comptons actuellement trois équipes de 5 à 6 licenciés chacune, pour le championnat départemental en division 4. Les matchs se déroulent toujours le vendredi soir à partir de 20h et les entraînements, le

mercredi soir vers 19h, au complexe du Moulin Neuf. Nous profitons pleinement des infrastructures et des aménagements de la salle mise à notre disposition.

Le tennis de table est un sport ou loisir individuel à la base mais c'est aussi un sport d'équipe qui se pratique à tout âge et à tout niveau de compétition et bien sûr dans une ambiance très conviviale.

Une soirée tartiflette est prévue avec la section volley le 25 février à l'Espace Albert Sauvée.

Toute l'équipe du bureau se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une excellente saison et en espérant que chacun d'entre vous pourra s'épanouir au sein de l'OML. Sportivement.

BASLE Vincent



OML section volley

Le sport collectif reste une aventure de partage et d'abnégation, dans laquelle la performance des uns n'est rien sans celle des autres, et le volleyball en est la plus belle illustration. Impossible en volley de tout faire seul, y compris pour le meilleur des joueurs !

Pour cette nouvelle saison, nous comptons 19 licenciés : 10 filles, 9 garçons de 33 à 50 ans. Ces 2 équipes évoluent dans la même fédération FSCF, à des niveaux différents. Voici le classement provisoire !

1^{ère} division

Club	Pts
Saint Jean sur Yveline	14
Trouville	11
Montargis	9
La Ferté	8
Orléans	7
OML	6
Evry	5
Evry 2	4

Honneur, Poule B :

Club	Pts
Saint Pierre La Cour	10
HN79	10
Levallois les Rais	10
OML	9
Evry 1	7
Saint Jean sur Yveline	7
La Ferté 1	4
La Ferté 2	4

Nous sommes à la recherche de joueuses, débutantes ou expérimentées. Pour rappel, la licence est à 40€. Renseignements au 06.21.92.63.94. Alors que vous soyez joueurs, débutants, entraîneurs, parents, curieux ou autres, n'hésitez pas à nous rejoindre !

N'oubliez pas notre rendez-vous annuel : la soirée tartiflette prévue le samedi 25 février 2023 à l'Espace Albert Sauvée en collaboration avec la section tennis de table.

Un grand merci aux sponsors, Open Lock et FacadesA9. Merci aux municipalités pour la mise à disposition du complexe et des subventions.

Informations pratiques :

- Match le Vendredi soir à 21 h 15
- Soirée Tartiflette le 25 Février 2023

Les membres du bureau :

Présidente :

PAQUET Aurélie 06 21 92 63 94

Secrétaire :

GAUTIER Thomas 06 20 33 72 47

Trésorière :

PAQUET Pauline 06 70 68 70 45

Coach OML 1 :

TOUCHEFEU Theo 06-30-82-36-93

Coach :

CORNEE Gwendoline 06-20-15-80-37



Touchefeu Théo, Gautier Johanne, Monnerie Magali, Bertiau Nathalie, Wattier Lydie, Fournier Juanita, Gautier Thomas, Touchefeu Pascal, Granger Antony, Roi Jérémie.



Cornée Gwendoline, Revel Mathilde, Paris Leila, Paquet Pauline, Paquet Aurélie, Pilet Anthony, Paquet Cédric, Bazin Freddy, Grogno Ronan, Perrussel Aurélien.

Les joueurs et les membres du bureau de l'OLYMPIC MONTREUIL Section Volley vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023.

«Le sport va chercher la peur pour la dominer, la fatigue pour en triompher, la difficulté pour la vaincre.»

Pierre de Coubertin



OML section **badminton**

Nous avons démarré cette seizième saison avec une équipe très motivée et qui s'est bien étoffée. Nous avons retrouvé une base « d'anciens » et beaucoup de nouveaux, curieux de découvrir ce sport. Que vous soyez confirmés ou débutants, vous êtes les bienvenus, ce sport est accessible à tous. Le but de cette section est toujours de prendre du plaisir en s'amusant et en pratiquant un sport.

Les adultes et les enfants s'entraînent ensemble à partir de 19 heures tous les jeudis (même pendant les vacances scolaires). L'objectif est l'échange avec nos jeunes par le biais de doubles et de petits jeux afin de les faire progresser. Une semaine sur deux, nous avons un entraîneur de Vitré Communauté.

Quelques modifications dans la composition du bureau :
Président : Joris Véron



Secrétaire : Laura Beucher
Trésorière : Séverine Le Bihan

Cette année encore, il n'y a pas de compétition mais seulement des entraînements, beaucoup de matchs en double et enfin 2 tournois toujours aussi disputés. Nous participons également à des tournois en simple ou en double organisés dans les clubs des alentours par le biais de l'agence départementale.

A noter qu'il est tout à fait possible de rejoindre la section badminton en cours d'année.

Pour tout renseignement, merci de contacter Joris Veron : 06.03.87.14.70. Vous pouvez aussi consulter le site internet dédié à la section Badminton de l'OML : <https://omlbad35.wixsite.com/home>

Bonnes fêtes de fin d'année et très Bonne Année 2023.

Gymnastique volontaire

SPORTS



Comme les années passées, les cours ont repris début septembre avec notre coach Marie France.

C'est toujours avec autant de plaisir que nous nous retrouvons le lundi à 20h00 ou le jeudi à 9h30 pour une séance d'1h30 rythmée en musique et en mouvements.

L'association a offert des tee-shirts aux adhérentes afin de remplacer le repas annuel.

Nous participons à différentes manifestations comme « Couleurs d'Automne », le Téléthon...

Pendant la période d'été, la gym est remplacée par des randonnées ouvertes à tous.

Il est toujours possible de nous rejoindre en contactant le 06.60.44.90.38 ou le 07.52.02.91.99.

Très belles fêtes de fin d'année.



Vélo Loisirs Montreuil



En 2022 « Vélo Loisirs » de Montreuil a repris ses activités habituelles, avec ses sorties régulières du dimanche et du Jeudi, avec sa randonnée VTT du mois de juin, puis celle de décembre dans le cadre du téléthon.

La vie de notre association

Le nombre d'adhérents reste sensiblement le même d'une année à l'autre, soit 23 pour l'année 2022. Nos séances sportives ont lieu régulièrement :

- Le dimanche matin avec un départ programmé à 8h30 à la salle des sports, sauf en hiver où il est reporté à 9h,
- Le jeudi matin avec un départ à 8h30 de Ribert,
- Pour des randonnées organisées dans la région et parfois en dehors du département (Alpes Mancelles et Monts d'Arrée cette année pour quelques-uns d'entre nous).

En principe, nos sorties VTT à partir de Montreuil se font sur des sentiers balisés et pour des distances de 40 à 50 km.

Nous sommes de plus en plus nombreux le Jeudi à pratiquer le VTT, ce qui traduit une arrivée en retraite pour la majorité d'entre nous, et nous sommes évidemment prêts à accueillir les plus jeunes de Montreuil pratiquant ce sport.

Randonnée VTT « La Pérouse » des 25 et 26 juin

Malgré une météo plus favorable et un après Covid, nous n'avons pas accueilli davantage de vététistes sur cette manifestation que l'année précédente. Les chemins sur Montreuil et les alentours sont maintenant bien connus et ne sont pas un dépaysement pour les sportifs de la région. Heureusement nous avons à nouveau bénéficié de passages privés qui apportent de vraies plus-values à nos parcours.

Activités annexes

Tout d'abord, nous maintenons notre participation au téléthon avec une randonnée VTT sur 3 parcours de 18, 25 et 35 km, complétée de variantes pour satisfaire un plus grand nombre. Nous restons disponibles également pour donner un coup de mains à l'U.T.P.V. et son « Ultra tour » sur le secteur de Montreuil, et notamment le point relais entre les coureurs venant du plan d'eau de la Haute



Vilaine et les vététistes partant vers Champeaux et Pocé-les-Bois.

Dates à retenir pour 2023 :

- Assemblée générale suivie de la traditionnelle galette des rois, le vendredi 27 janvier à 20h30 (salle du Tertre). Pour ceux qui souhaitent rejoindre notre association ou la découvrir, c'est l'occasion ; vous serez les bienvenus,
- Reprise officielle de la nouvelle saison de VTT le dimanche 26 février à la salle des sports et à 9h,
- Participation à l'organisation de l'ultra tour début juin (date à préciser),
- Randonnée VTT « La Pérouse » les 24 et 25 juin,
- Randonnée VTT du téléthon début décembre.

Tutti Crescendo

**Séance de partage musical
Parents - Bébé (6 mois - 3 ans)**

Séances de 45 minutes
1 samedi / mois à 10h

Sur inscription pour chaque séance

Prix : 9€

prochaines dates :
17 décembre
28 janvier

Ces séances sont animées par Christelle Bonneau, musicienne formée à la pédagogie Martinet

Elle est liée à La Société, sur la commune de Montreuil-sous-Pérouse.

Reservations et inscriptions :
Christelle Bonneau 07 68 81 48 28 ou tutti.crescendo@yahoo.com
<http://www.la-societe.com/la-societe>

Club de l'amitié

Pour cette nouvelle année, nous souhaitons à chacun qu'elle soit agréable, pleine de bonheur avec son entourage, sous le signe de la santé, riche de moments conviviaux et "pleine d'amitié" par les rencontres que nous pouvons avoir.

Le Club de l'Amitié poursuit ses activités fondatrices et complète ses animations pour afficher un dynamisme afin de satisfaire chacun. Nous le constatons, car le nombre d'adhérents est en forte progression.

Chacun peut y trouver son intérêt:

- jeux de cartes ou de société, palets, pétanque, chaque 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois, 
- danse en ligne, chaque 2^{ème} ou 4^{ème} vendredi après-midi du mois, incluant des initiations aux différents pas, sur différentes communes du secteur,

- marche nordique, chaque 1^{er}, 3^{ème}, voire 5^{ème} mardi matin du mois,  après échauffements et étirements, sur les sentiers environnants,

- perfectionnements à l'informatique, les 2^{èmes} mardis matins du mois à Montreuil-sous-Pérouse ou sur d'autres communes du secteur, à d'autres dates. 

Le Club propose de nombreuses animations : bowling, art floral, Gai Savoir, Scrabble géant, concours de dictée, spectacles « années Yéyé », voyages à prix attractifs ou la participation à des enregistrements d'émissions télévisées. Il organise également diverses rencontres conviviales: galettes des rois, repas, pique-nique, galettes-saucisses, pot

au feu, goûter de Noël, souvent égayées par des chanteurs et conteurs. 

Nous organisons aussi des concours de belote et palets qui attirent toujours un public des Clubs voisins, riches de rencontres également.

En lien avec notre fédération, nous pouvons proposer des locations de mobile-homes ou résidences à des prix avantageux.

Souhaitant faire découvrir l'association et ses activités, les Montreuillais peuvent venir participer à nos activités régulières, 1 ou 2 fois sans avoir adhéré préalablement à l'association.

Le Club dispose d'un site Internet pour diffusion de l'information et apparaît fréquemment sur la Lettre Info Départementale. Environ 60% des adhérents disposent d'une adresse e-mail, ce qui permet de communiquer plus facilement : mstpamitie@gmail.com

Comité des fêtes

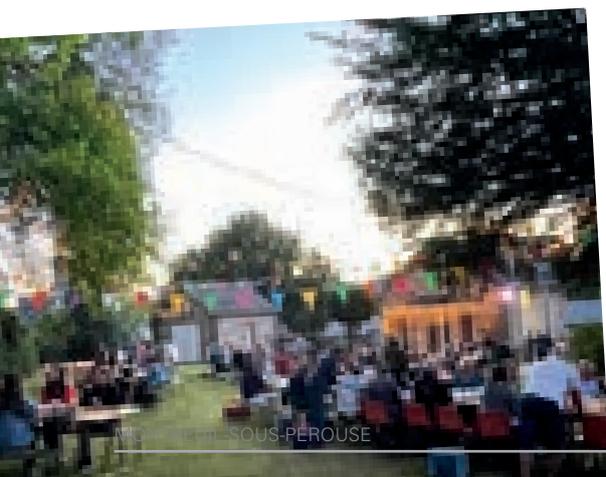
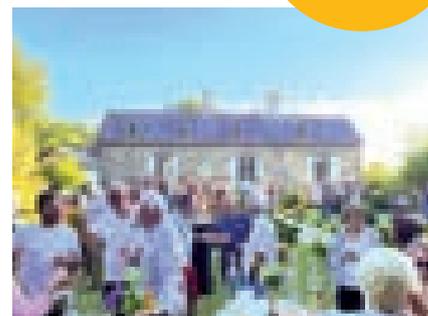
Après 2 années sans rendez-vous, le comité des fêtes a proposé une soirée de retrouvailles le samedi 2 juillet à 19 h intitulée « Sous le cèdre bleu » en référence à l'arbre plus que centenaire présent dans les jardins du manoir de la Mairie, où s'est déroulée cette soirée.

Au programme, un apéro en musique avec Romy, la « Pianoteuse à roulettes » et plein de couleurs avec une exposition de Suely Blot,

artiste peintre de la commune. Pour poursuivre cette soirée, les participants ont pu partager un moment de convivialité en pique-niquant dans une ambiance de guinguette, sous mille lumières (ou presque). Cette soirée fut placée sous le signe de la simplicité et du partage dans un havre de verdure.

L'association a accompagné la fête de village « Couleurs d'automne » en participant financièrement aux animations à hauteur de 1 000 euros et en se chargeant de l'organisation de la buvette. Pour cette édition 2022, elle a aussi proposé en collaboration avec l'association « Montreuil Soutient son Patrimoine » la vente de pains, pâtés et riz cuits dans le four récemment rénové. Cette quinzième édition fut une belle journée sous le soleil.

ANIMATIONS



APEL

L'APEL est l'association de parents d'élèves bénévoles qui travaille en lien avec l'équipe enseignante, dans le but de participer au financement de projets pédagogiques (sorties scolaires, culturelles, classe de découverte...). Le dynamisme de l'équipe, dans l'ADN de la commune, a permis encore en 2022 de faire bénéficier à nos enfants d'un grand bol d'émotions, notamment pendant la semaine du cirque (grâce également aux bénéfices des années précédentes), pour le plaisir des petits et des grands, et de la classe de mer.



Couleurs d'automne : Vente de crêpes, café et bonbons, riche en couleurs !

Evènements prévus :

- Fête de l'école
le samedi 24 juin 2023
- Marché de Noël
le samedi 25 novembre 2023



Marché de Noël 2022 : restauration, vente de vin chaud, sapins et accessoires autour du spectacle des enfants



Le cirque



Fête de l'école : Repas et Olympiade réussis !



Idéfix

IDEFIX est un groupe de musique constitué en association à Montreuil. Notre équipe se compose d'un chanteur guitariste, d'un bassiste et d'un batteur.

Notre répertoire est constitué de reprises de chansons françaises, mais pas exclusivement.

Nous nous produisons localement. Ainsi sur l'année passée, nous avons joué lors de 15 concerts ou animations musicales dont plusieurs à Montreuil et dans les environs (Couleurs d'Automne, Marché, Téléthon, Guinguette de Villanfray) et avons participé à la Fête de la musique dans trois communes.

Le plus souvent, la planification se fait quelques semaines ou mois en avance, à la demande des collectivités. Parfois, nous sollicitons un organisateur. N'hésitez pas à nous demander. En général, nous jouons plutôt le vendredi soir et le week-end. Pour nous et pour notre public également, nous l'espérons, l'objectif est de se faire plaisir avec la musique.

Vous avez des idées d'animation musicale ?

Vous pouvez contacter notre secrétaire à Montreuil : François-Xavier Gaumont fx.gaumont@free.fr



UNC de Montreuil-sous-Pérouse



« Nous ne pensions pas que notre exposition aurait connu un tel succès » s'enorgueillissait François Dourdain, le Président de l'UNC de Montreuil sous Pérouse à la clôture des trois

séances d'exposition au public les 9, 30 octobre et 11 novembre. De plus, un après-midi dédié aux CE/CM de l'école Le Sacré-Coeur fut organisé le 8 novembre.

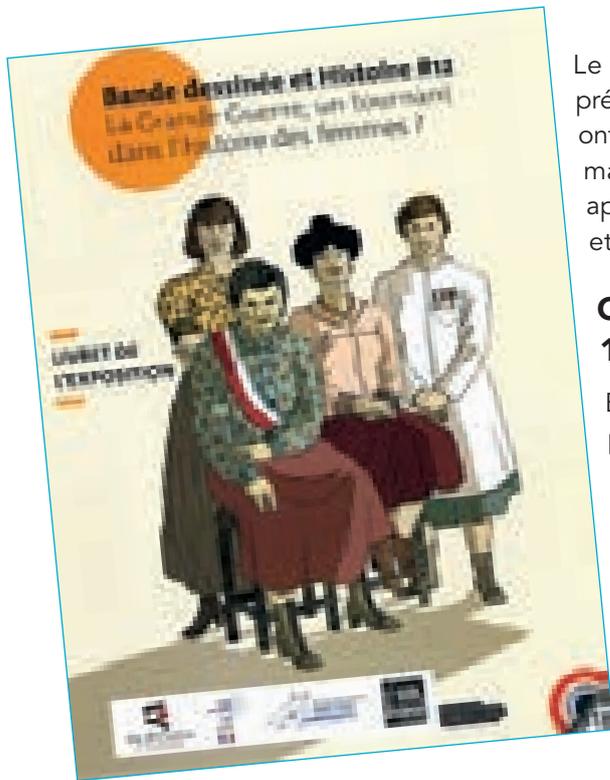
La section UNC a su apprécier l'intérêt suscité par les tableaux présentés. Des tableaux faciles à lire, agrémentés de nombreuses photos. Après une lecture attentive des différents panneaux, arrivaient les commentaires intéressés des visiteurs. Heureusement, quelques anciens montreuillais présents étaient bien heureux d'épauler les organisateurs et de rappeler

leurs souvenirs notamment sur les événements subis en 1944 à Montreuil-sous-Pérouse.

Cette exposition célèbre le centenaire de la section locale. Sa mise en œuvre est le résultat d'un travail conjoint entre les archives départementales, François Dourdain, président, Jean-Claude Monnier, secrétaire et les services de la mairie de Montreuil-sous-Pérouse.

Deux expositions en une :

« La Grande Guerre, un tournant dans l'histoire des femmes ? » proposée par le service des archives départementales et présentée sous



Le prêt de la salle et l'aide précieuse des services municipaux ont contribué à la réussite de cette manifestation où les visiteurs ont apprécié ce parcours divertissant et surtout instructif.

Commémoration du 11 novembre 2022,

Était-ce un effet de l'exposition présentée par l'UNC ?

Le public est venu nombreux à la commémoration au monument aux morts pour se recueillir à la mémoire des Montreuillais tombés au combat. Enfants des écoles, familles et anciens combattants ne faisaient plus qu'un pour écouter les différents intervenants.

la forme de 19 tableaux de textes et bandes dessinées. L'exposition s'attache à mettre en avant le rôle que les femmes ont tenu à l'arrière du front pendant la Guerre 1914/1918. Le projet retrace également l'évolution de leur statut dans la société française à partir de ce point.

Une rétrospective de l'UNC de 1922 à nos jours vécue par les habitants de la commune : 21 tableaux explicatifs sur les combattants, les victimes et le vécu de la commune au cours des conflits mais aussi des photos des commémorations et des activités de la section, la présentation des médailles militaires des anciens combattants, un mannequin militaire grandeur nature et une jeep américaine.

Les hymnes militaires ont précédé le dépôt de gerbe déposé par Bernard Gauthier.



Pendant le rappel des 30 victimes Montreuillaises des différents conflits, les enfants déposaient un drapeau au pied du monument. Ils ont ensuite déposé des galets peints représentant des symboles de paix.

Les enfants présents ont alors récité un poème d'Hubert Frougier sur la guerre 1914/1918 devant l'assemblée conquise.

« Ce n'est que par le passé qu'on fait l'avenir » citait Louis Ménager, dans son allocution, rappelant ainsi les combats des différentes guerres et rendant hommage aux victimes d'hier et d'aujourd'hui. Il a insisté sur l'importance de la paix entre les peuples dans un texte publié par le ministère des armées.



Le Président de l'UNC, François Dourdain a rappelé le centenaire de l'UNC de Montreuil-sous-Pérouse, exposé l'importance des cérémonies du 11 novembre et rappelé la disparition de 3 membres de la section : Louis Diné, Léon David et Joseph Genouel.

L'hymne Européen, joué à la trompette par Lina BLOT de façon magistrale a clos cette cérémonie.

Cette commémoration s'est terminée dans la cour de la salle du tertre où un verre de l'amitié était offert par les services de la mairie.

Depuis cette année, la section s'appelle « UNC de Montreuil-sous-Pérouse ». Il n'y a plus de distinction entre les anciens combattants, les AFN et les Soldats de France. Désormais toute personne partageant les valeurs de l'UNC et souhaitant participer au développement de la section est acceptée. Début janvier 2023 aura lieu l'assemblée générale avec l'élection du tiers sortant, vous êtes tous les bienvenus car avec les années, l'effectif vieillit. Le respect de la mémoire doit perdurer.

Membres actuels du bureau de la section

Président : François DOURDAIN

Trésorier : Francis LEDUBY

Secrétaire : Jean-Claude MONNIER

Membres du bureau :

Bernard GAUTHIER

Joseph HASLE

Joseph LION

Paul LOUVEL

Président d'honneur :

Charles BESNARD

Porte-drapeaux :

Joseph LAFERTE

Paul LOUVEL

Olivier DAGNICOURT



Montreuil soutient son Patrimoine



Après un an et demi de travaux, le four a été inauguré à l'occasion de « Couleurs d'Automne ».

Cette journée a marqué, à la fois, la fin de la rénovation et le début de la nouvelle vie du four. Vous avez déjà été nombreux à déguster les nouvelles spécialités Montreuillaises : riz au lait, pain, pâté, poires cuites...

La rénovation du four et de son fournil était le premier objectif

de l'association « Montreuil Soutien son Patrimoine ». Aujourd'hui, les bénévoles ont à cœur d'en faire un lieu de convivialité, de transmission de savoir et de solidarité.

La boîte à idées a permis de collecter plusieurs souhaits. Pour pouvoir utiliser régulièrement le four et dans une volonté de partager les savoirs, nous proposons d'élargir l'équipe de bénévoles.

- Si vous avez envie de passer du temps au grand air, rejoignez-nous pour faire des fagots indispensables à la chauffe du four.
- Si vous vous intéressez au fonctionnement du four, venez

apprendre à l'allumer et à gérer la cuisson.

- Si vous voulez mettre la main à la pâte, vous pouvez venir apprendre à pétrir le pain.

Le four a servi pour cuire des produits au profit du Téléthon et il pourrait être mis à disposition des associations pour animer notre village (événements, découverte avec les enfants, expositions, soirées contes ou théâtre...).

Si vous avez une envie, un projet avec le four, n'hésitez pas à nous contacter !

André Cheul : 06.22.85.91.72.

A nous d'écrire collectivement la suite de l'histoire !

Nous vous souhaitons une année 2023 conviviale, pleine de découvertes et ... gourmande !



Coup de pouce

Coup de Pouce est une junior association qui existe depuis 2006 et compte plus d'une trentaine d'adhérents ! C'est une équipe, motivée, de jeunes de 14 à 18 ans, qui vous propose des services de : repas pour vos événements (anniversaire, mariage...), baby-sitting, aide aux devoirs, garde d'animaux, ménage, jardinage, bricolage...

Pour tous renseignements : 07.67.23.33.57 coupdepouce.montreuil@gmail.com

Ou alors via Facebook : « Coup de pouce, Montreuil sous Pérouse » !

The Valley dancers

Nous avons repris les cours de country et de line-dance le 13 septembre. La durée des cours est de 1h30 (45 minutes de country et 45 minutes de line-dance) pour les confirmés le mardi soir à 20h, à la salle «les Piles» à Pocé-les-Bois et 2 cours les mercredi soirs à 19h (pour les débutants) et 20h15 (2^{ème} années et plus) au même endroit.

La danse est une activité sportive qui améliore de manière générale la condition physique, sans oublier bien sûr la mémoire.

Ce sont des cours qui se déroulent dans la bonne humeur et qui favorisent les relations sociales. En cette fin d'année, l'association vous adresse tous ses vœux pour la nouvelle année.

Le bureau de THE VALLEY DANCERS.



Montreuil Sur les Planches



Nous voulions vous remercier pour votre présence lors de nos représentations en novembre. Quel bonheur de remonter sur scène après 2 ans de pause forcée !

Nous avons travaillé tout au long de l'année sur cette pièce dans notre local au presbytère, pour vous donner le meilleur de nous-mêmes !

Quelle satisfaction pour nous de vous entendre

rire aux éclats et nous applaudir. Çela nous avait tellement manqué.

Merci mille fois pour tout.

À l'année prochaine, pour une nouvelle pièce !



Tennis club Haute Vilaine et Cantache



La saison a repris le 12 Septembre avec 48 adhérents dont 15 Montreuillais et Landavranais. Les cours sont assurés par Isabelle Garrault (BE) le lundi soir à partir de 17h avec les jeunes puis les adultes de 19h à 22h.

Cette année, le club a 2 équipes hommes et une équipe féminine engagées en championnat qui commence le 13 novembre avec 5 rencontres.

Pour tous renseignements :
Isabelle Garrault : 06 17 57 06 21
ou Olivier Pairel 06 84 55 43 16





ENFANCE

« Nos plus belles histoires » ont rythmé cette année 2022 mêlant les contes, les légendes et les dessins animés.

Avec au programme : des spectacles, des sorties, des jeux, des défis, des activités manuelles et artistiques et surtout du rire et de la bonne humeur !

L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis, pendant les petites vacances, au mois de juillet et la dernière semaine d'août.

L'accueil de loisirs La Ruche est géré par l'Association Familiale CSF Montreuil-Landavran.

Cette association est composée d'une dizaine de parents bénévoles.

Nouvelle composition du bureau :

Présidente : Céline Mazure
Co-présidente : Elodie Colasse
Trésorier : Louis Hubert
Co-trésorière : Stéphanie Frin
Secrétaire : Carole Chantebel
Co-secrétaire : Emilie Cerisier

Pour tous renseignements, contactez Rozenn au 06.27.00.52.42

Le mardi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Ou par mail : laruche35csf@neuf.fr

Les vacances d'hiver

« Les vacances d'Olaf »



Place au spectacle improvisé



Le bingo d'Olaf



Les vacances de printemps

« Le monde imaginaire de Peter Pan »



Epreuve de notre chasse aux trésors



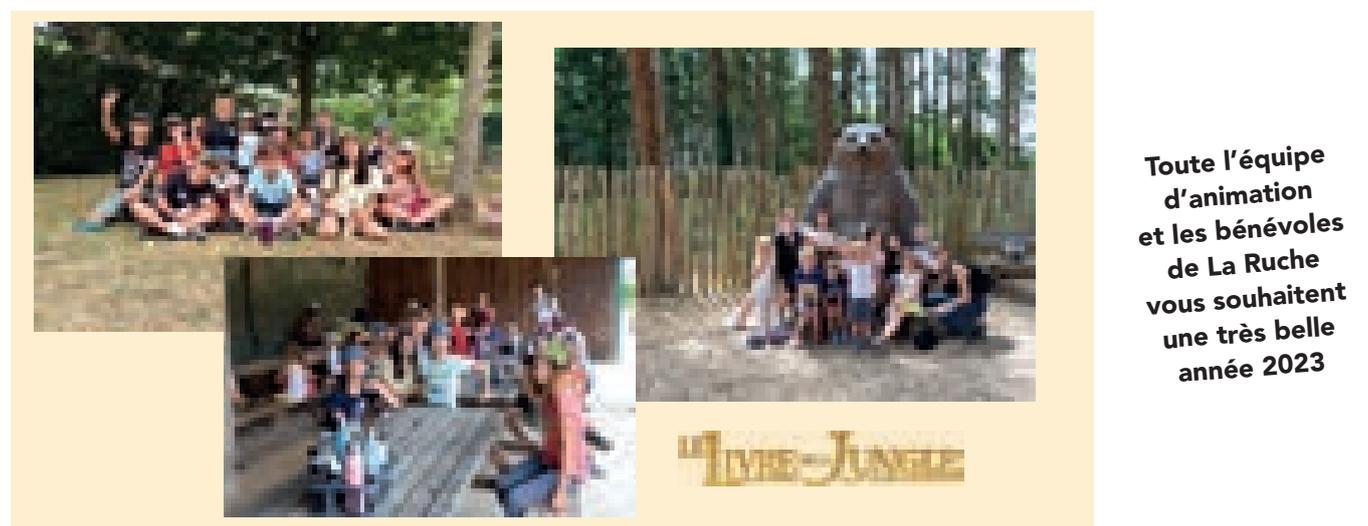
La course de crocodile



Les vacances d'été



Les vacances d'automne



Associations et activités présentes sur la commune

Education, Enfance, Jeunesse

- **LA RUCHE – Accueil de loisirs**
Présidente : Céline MAZURE
06.73.07.41.00
Directrice : Rozenn GÉRARD
02.99.74.30.02
laruche35csf@neuf.fr
- **A.P.E.L.- Association des Parents d'Elèves**
Présidente : Roselyne POITELON
06.60.70.80.28
ros-poitelon@sfr.fr
apel.sacrecoeur35@gmail.com
- **O.G.E.C.- Organisme de Gestion de l'Ecole**
Président : Maxime MONGODIN
06 49 44 14 04
maxime.mongodin@gmail.com
- **COUP DE POUCE – Junior Association**
Baby-sitting, aide aux devoirs, bricolage, jardinage, dog-sitter et service pour vos réceptions
Présidence : Lison BRUNO
07.67.23.33.57
coupdepouce.montreuil@gmail.com

Culture/Loisirs

- **ANIMATION BIBLIOTHEQUE**
Présidente : Danielle BRÉVAULT
02.99.75.14.86
adbrevault@yahoo.fr
- **LE LABO – Associations d'artistes peintres**
Président : Marc DURAND
duramar72@yahoo.fr
- **MONTREUIL SUR LES PLANCHES - Théâtre**
Présidente : Marie DESRUÉS
06.10.82.19.60
theatremsp@gmail.com
- **THE VALLEY DANCERS – Danse country**
Président : Gaston MOREL
02.99.75.21.98
gaston.morel@sfr.fr
countrygm@sfr.fr
- **COMITE DES FETES**
Président : Dominique BELLIER
02.99.75.13.06
comitedesfetes.
montreilsousperouse@orange.fr
- **CLUB DE L'AMITIE**
Présidente : Paulette MOREL
02.99.75.21.98
mspamitie@gmail.com
gaston.paulette.morel@gmail.com
- **JO BUTAGAZ ET LES BRULEURS - Animation**
Président : Didier MASSON
06.83.02.49.69
didiermasson26@gmail.com
- **KER MSP – Animation**
Présidente : Christelle LEONARD
09.54.05.64.15
c.leonard410@laposte.net
- **R.E.R.- Robiquetois Enjoués et Résolus -Association de quartier**
Président : Pierre TESTARD
06.47.33.11.59
- **COUDS DÉ FILS - Couture**
Présidente : Emilie COLLERAIS
06.23.62.59.72
coudsdefils2019@gmail.com
- **MONTREUIL SOUTIEN SON PATRIMOINE**
Président : André CHEUL
06.22.85.91.72
cheul.andre@gmail.com
- **IDEFIX – groupe de musique**
Secrétaire : François-Xavier GAUMONT
07.67.25.02.36
fx.gaumont@free.fr
- **COURS DE MUSIQUE – Guitare/ Synthé**
Professeur : Christian GOUGEON
06.18.56.25.17
- **TUTTI CRESCENDO – Ecole de musique Martenot**
Professeur : Christelle BONNEELS
07.68.81.48.28
tutticrescendo@yahoo.com

Sport

- **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE**
Présidente : Michelle DAUPHIN
07.52.02.91.99
dauphinjeanpierre@wanadoo.fr
- **OLYMPIC MONTREUIL LANDAVRAN**
Président : Théo TOUCHEFEU
06.30.82.36.93
theonath@orange.fr
- **OML – SECTION BADMINTON**
Présidents : Joris VERON –
06.03.87.14.70
Manu BEUCHER – 07.82.54.99.60
joris0072001@gmail.com
m.beucher332@laposte.net
- **OML – SECTION FOOT**
Président : Clément JEHANNIN
06.86.23.56.12
jehanninclement@gmail.com
- **OML – SECTION TENNIS DE TABLE**
Président : Vincent BASLE
06.61.00.29.97
vincent.basle@outlook.com
oml35ping@outlook.fr
- **OML – SECTION VOLLEY**
Présidente : Aurélie PAQUET
02.99.49.87.24/06.21.92.63.94
aureliepak@hotmail.fr
- **TENNIS HAUTE VILAINE**
Responsable : Olivier PAIREL
02.99.74.13.72/06.84.55.43.16
olivier.pairel@wanadoo.fr
- **VELO LOISIRS**
Président : Pierre-Yves CHARIL
02.99.74.46.09
pierre-yves.charil@orange.fr
- **COURS DE YOGA**
Professeur : Adeline TISSIER
vidazen.yoga.massage@gmail.com
- **Autres**
- **UNC – SOLDAT DE France**
Président : François DOURDAIN
09.53.39.23.22
unc.montreuilperouse@free.fr
- **Téléthon – organisation locale**
Marie GUEGUIN – 06.34.01.82.20

LES BONNES CAUSES



Montreuil pour la Paix

Les 30 mars et 13 avril derniers, André Cheul, accompagné de Daniel, Raymond et Denis, prenait la route de l'Ukraine pour des convois humanitaires.

Ces 3 voyages ont pu se concrétiser grâce aux 1970 euros collectés via

une cagnotte en ligne, qui ont permis de couvrir les frais de déplacements, d'hébergement et de nourriture de ces convois, qui pour le retour étaient accompagnés, de familles Ukrainiennes arrivant en France.

Bravo pour cette initiative solidaire.

Grâce à vous les bénévoles, les associations, les Montreuillais, les donateurs et la municipalité de Montreuil, nous avons remis à l'AFM TELETHON la somme de

15 112,00 €

UN GRAND MERCI A TOUS



Solidarité

Générosité



Ambiance festive, chaîne humaine, tout en couleur, cœur, ensemble



Convivialité

Balade nocturne, randonnées, vélos, marche nordique, danses, chants, musique, jeux, tombola, sports, jonglage, accordéon, four à bois,



Mobilisation

Investissement



Riz au lait, nichoirs, crêpes, galettes saucisses, soupe, vin chaud, gâteaux, cakohon,



Recherche, dons, avancées, guérir, espoir

Complicité



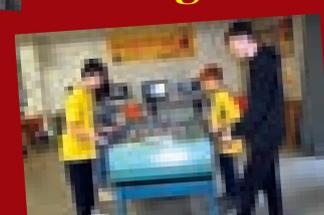
Chaleur



Partage



Bénévoles, donateurs, artistes





«VISAGES DE MONTREUIL»
Photos réalisées par Dominique
Delpoux dans le cadre de
l'exposition «SUR LA VOIE DE
LA CANTACHE», mise en place
le long de la voie verte de
Montreuil-sous-Pérouse
à Châtillon-en-Vendelais.



MAIRIE DE MONTREUIL-SOUS-PÉROUSE

5 rue du Petit-Manoir
35500 Montreuil-sous-Pérouse
Tél. 02 99 75 14 07
mairie@montreuilsousperouse.fr

www.montreuilsousperouse.fr